

La veille d'acquisitions dans les bibliothèques académiques.

L'état des lieux et les voies d'optimisation du dispositif de veille à la BFLSH de l'UniNE

**Travail de master réalisé par :
Diana PABIANCZYK-BIFRARE**

**Sous la direction de :
Hélène MADINIER, Professeure HES**

Carouge, le 15 août 2022

**Information documentaire
Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

Remerciements

Je tiens à remercier vivement :

- Hélène MADINIER, Professeure HES et directrice de ce travail, pour ses commentaires et son soutien ;
- Toute l'équipe de l'InfoDoc de la BFLSH, qui a mandaté ce travail :
 - Marianne Stubenvoll, responsable de la bibliothèque
 - Hoang-Mai Verdy, responsable du présent mandat
 - Karim Chèvre, responsable de l'Infodoc
 - Tristan Pun, documentaliste

Ainsi que

- Christine Diacon, documentaliste et responsable de veille au centre de documentation SFM

Pour leur soutien, leur disponibilité et leur accueil chaleureux ;

- Toutes et tous les bibliothécaires et documentalistes qui ont participé à cette enquête, pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour les réflexions précieuses ;
- Les enseignantes et les enseignants de la FLSH de l'Université de Neuchâtel, qui ont aimablement partagé leurs commentaires.

Résumé

Cette étude tâche à établir un état de l'art des pratiques de veille d'acquisitions dans les bibliothèques académiques. Cet objectif répond à une volonté de la bibliothèque mandante d'optimiser son dispositif de veille. La bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel effectue une veille d'acquisitions à l'intention des enseignants/chercheurs, Son contexte spécifique découle du fait que la responsabilité de sélections repose sur les enseignant-e-s et non les bibliothécaires. Soucieuse de les soutenir dans ce processus, la BFLSH envoie des bulletins de veille aux professeur-e-s impliqué-e-s dans le développement des collections. Le projet lancé en 2018 est en phase de développement et seulement une partie parmi 16 instituts peut bénéficier de ce service. La rationalisation de certaines étapes de la veille serait un moyen d'étendre le projet.

Ce mémoire propose une étude de cas basée sur une enquête menée auprès de 88 bibliothèques de plusieurs pays. Par le biais d'un questionnaire envoyé aux bibliothécaires, il cherche à identifier les outils et les solutions mises en place par d'autres bibliothèques afin de s'en inspirer et proposer quelques pistes.

La première partie du mémoire est constituée du corpus théorique. Or, la veille d'acquisitions n'a pas fait l'objet d'études contrairement aux autres catégories de veille. Par conséquent, ce travail cherche tout d'abord à établir un cadre conceptuel à partir de concepts généraux pour ensuite replacer la veille d'acquisition dans son contexte. En revanche, la littérature abondante au sujet de collections des bibliothèques contribue à l'interprétation des résultats de l'enquête. Les conclusions tirées de cette analyse visent à proposer des pistes de solutions possibles.

Table des matières

La veille d'acquisitions dans les bibliothèques académiques. L'état des lieux et les voies d'optimisation du dispositif de veille à la BFLSH de l'UniNE	1
Remerciements	i
Résumé	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux	v
Liste des figures.....	vi
1. Introduction.....	1
2. Le mandat.....	2
2.1 Le contexte de la bibliothèque mandante	2
2.2 Veille à la BFLSH.....	3
3. Objectifs	5
4. Méthodologie	7
4.1 Cadre conceptuel	7
4.2 Procédures	8
4.2.1 Choix de l'échantillon	10
4.3 Faiblesses de la méthode.....	11
5. Revue de littérature	13
5.1 Définitions et concepts.....	13
5.1.1 Concepts généraux.....	13
5.1.1.1 Veille stratégique.....	14
5.1.1.2 Environnemental scanning	14
5.1.1.3 Veille informationnelle	15
5.1.1.4 Current awareness	15
5.1.2 Veille académique.....	15
5.1.3 Recherche documentaire et veille	16
5.1.4 Politiques documentaires et veille	17
5.1.5 Veille d'acquisitions.....	17
5.2 Processus.....	18
5.2.1 Dispositif de veille	18
5.3 Outils.....	19
5.4 Bibliothèques académiques	20
5.4.1 Acquisitions.....	21
5.4.2 Développement des collections.....	21
5.4.2.1 Processus de sélection	23
5.4.2.1.1 Externalisation	24
5.4.3 Bibliothécaires de liaison.....	26

6. Résultats	27
6.1 Contexte.....	27
6.1.1 Structures	27
6.1.2 Politiques de développement des collections	27
6.1.3 Monographies imprimées	28
6.1.4 Autonomie et responsabilité	29
6.1.5 Bibliothécaires disciplinaires	30
6.2 Étapes de veille	31
6.2.1 Sourcing.....	31
6.2.2 Collecte.....	33
6.2.2.1 Bibliothèques étasuniennes	34
6.2.2.2 Bibliothèques britanniques	35
6.2.2.3 Bibliothèques nordiques	37
6.2.2.4 Bibliothèques australiennes	38
6.2.2.5 Bibliothèques canadiennes	38
6.2.2.6 Bibliothèques francophones	38
6.2.2.7 Bibliothèques en Suisse	40
6.2.3 Stockage.....	41
6.2.4 Diffusion.....	42
6.2.4.1 Soumissions des requêtes par les enseignant-e-s	44
6.2.4.2 Diffusion de nouvelles acquisitions	46
6.2.5 Communication	46
6.3 Veille dans les centres de documentation	48
7. Conclusion	50
8. Réflexions et propositions.....	52
Bibliographie	55
Annexe 1 : Questionnaire envoyé aux bibliothécaires	62

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taille de l'échantillon/groupes par pays	10
Tableau 2 : Profil professionnel des répondant-e-s.....	11
Tableau 3 : Profil disciplinaire des répondant-e-s (bibliothèques universitaires)	11

Liste des figures

Figure 1 : État d'avancement du projet de veille à la BFLSH	4
Figure 2 : Outils de veille à la BFLSH.....	4
Figure 3 : Typologie de la veille	13
Figure 4 : Veille et vigie Cellule de veille à l'INESS (Québec).....	14
Figure 5 : Cinq principes de convergence entre la veille et la politique documentaire..	17
Figure 6 : Outils de veille	19
Figure 7 : Responsabilités des bibliothécaires de liaison	26
Figure 8 : Responsabilité dans le développement des collections (%).....	29
Figure 9 : Autonomie des bibliothécaires dans la sélection des ressources.....	29
Figure 10 : Sources de veille mentionnées par les répondant-e-s	31
Figure 11 : Sources et outils de découverte (exemples)	32
Figure 12 : Outils de collecte	34
Figure 13 : Sources de veille dans les bibliothèques étasuniennes	35
Figure 14 : Sources de veille dans les bibliothèques britanniques	36
Figure 15 : Outils de collecte dans les bibliothèques britanniques	37
Figure 16 : Sources de veille dans les bibliothèques nordiques.....	37
Figure 17 : Sources de veille dans les bibliothèques canadiennes	38
Figure 18 : Outils de collecte dans les bibliothèques francophones.....	39
Figure 19 : Sources et outils de collecte dans les bibliothèques francophones (exemples)	39
Figure 20 : Sources de veille dans les bibliothèques en Suisse.....	40
Figure 21 : Exemples de sources et outils mentionnés par les répondant-e-s en Suisse	40
Figure 22 : Outils de stockage	41
Figure 23 : Canaux de diffusion des présélections	43
Figure 24 : Soumission des bibliographies par les enseignant-e-s	44
Figure 25 : Canaux de communication	47

1. Introduction

La veille est un sujet souvent abordé sous un angle stratégique. Celle effectuée dans le contexte du développement des collections a été peu étudiée. Par ailleurs, même le terme pour définir un processus continu de surveillance du marché éditorial et de la production scientifique se fonde dans les concepts généraux de veille documentaire ou d'information.

Appelé parfois une veille éditoriale ou veille thématique, la veille d'acquisitions s'inscrit dans l'activité de sélection de ressources pour les collections de bibliothèques. Or, les nouveaux paradigmes de bibliothèques-plateformes, redéfinissent le rôle et le concept même des collections perçues désormais comme un service. Les ressources à la demande retirent l'aspect d'anticipation du processus de sélection. La veille d'acquisitions s'appuie sur les politiques documentaires qui lui servent de cadre. Or, ses pratiques dépendent également des modèles commerciaux des éditeurs qui façonnent les méthodes d'acquisition. Celles-ci deviennent de plus en plus complexes et évoluent vers un macro-niveau. Cela a nécessairement un impact sur la manière dont les bibliothécaires mènent leurs activités de veille.

La littérature est très abondante, bien que principalement anglophone, en ce qui concerne le développement et la gestion des collections dans les bibliothèques académiques. Les pratiques de veille dans ce contexte précis n'ont pas fait l'objet d'une analyse. Quelques rapports présentent des cas de mise en place des systèmes de veille dans les bibliothèques, mais ceux-ci se réfèrent principalement à la veille scientifique. Cette étude se veut alors exploratoire dans l'objectif d'identifier les pratiques existantes et non de confirmer des hypothèses. Ce but s'explique également par la motivation de trouver des exemples inspirants pour répondre aux attentes de la bibliothèque mandante. Néanmoins, les résultats nous permettent en même temps de tirer quelques conclusions sur les tendances actuelles, dont certaines se démarquent de manière assez explicite.

2. Le mandat

Le présent travail a été mandaté par la Bibliothèques de la Faculté des lettres et sciences humaines (ci-après BFLSH) de l'Université de Neuchâtel en vue d'optimiser ses pratiques de veille d'acquisitions. Cet objectif s'inscrit dans un contexte spécifique de la bibliothèque mandante. En effet, le processus de sélection des acquisitions à la BFLSH n'est pas du ressort de la bibliothèque mais bien des instituts qui lui soumettent les titres à commander. Le lancement du projet de veille, entamé en 2018, avait pour but d'accompagner les enseignants dans ce processus afin d'améliorer le flux des commandes tout au long de l'année et d'en permettre une gestion plus efficace du budget. Ce projet avait également pour ambition de contribuer à ce que la bibliothèque devienne un service central d'Information Scientifique à destination des chercheurs.

2.1 Le contexte de la bibliothèque mandante

La BFLSH assure la gestion de ressources documentaires comprenant plus de 400 000 volumes imprimés, une importante sélection de livres électroniques et plusieurs milliers de revues électroniques. En 2020 la bibliothèque a pu bénéficier d'un fonds supplémentaire qui a permis l'achat d'une grande collection d'E-books.

L'emplacement des bibliothèques et des instituts est réparti sur plusieurs sites qui rassemblent 16 instituts et 2 laboratoires. Le centre de documentation du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, la Bibliothèque Pierre-à-Mazel et celle de l'institut d'ethnologie, gèrent elles-mêmes leurs acquisitions, Pour les autres, le traitement se fait à la BFLSH.

10 instituts et leurs collections se trouvent dans la bibliothèque centrale (dont celui d'archéologie est partagé entre la BFLSH et le site Laténium) :

- Institut de langue et littérature anglaises
- Institut de littérature française
- Institut de langue et littérature allemandes
- Institut de langue et littérature hispaniques
- Institut de philosophie
- Institut de psychologie et éducation
- Institut de géographie
- Institut d'histoire
- Institut d'histoire de l'art et de muséologie
- Institut d'Archéologie (chaire d'Archéologie de la Méditerranée antique)

La BFLSH conserve également les collections du Laboratoire d'études des processus sociaux et celles de l'Institut de sociologie.

Les bâtiments annexes sont répartis comme suit :

1. Bibliothèque d'ethnologie et Musée d'ethnographie
 - Institut d'ethnologie

Cette bibliothèque rassemble les collections du musée d'ethnographie et de l'Institut d'ethnologie

2. Institut de sociologie

3. Laténium :

- Bibliothèque d'archéologie préhistorique et Musée d'Archéologie (Laténium)
- Institut d'archéologie (chaire d'Archéologie préhistorique)

Dans la bibliothèque se trouvent la collection de l'institut et celle du musée

4. Bibliothèque de l'Institut de langue et civilisation françaises :

- Institut de langue et civilisation françaises

5. Bibliothèque Pierre-à-Mazel (PAM 7) :

- Institut des sciences de la communication et de la cognition ISCC
- Institut des sciences logopédiques ISLo
- Institut des sciences du langage et dialectologie ISLa

6. Laboratoire d'études des processus sociaux

7. Centre de documentation SFM :

- Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM)

Le centre de documentation SFM réunit les collections de deux laboratoires

Le Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population est un institut universitaire de recherche et d'enseignement affilié à la Maison d'analyse des processus sociaux. Fondé en 1995 il participe activement aux programmes de recherche internationaux. Dans ce contexte, le centre de documentation du SFM a mis en place en 2016 le service de veille scientifique soutenant différents projets de recherche. La veille pour les acquisitions des collections de l'institut est assurée en parallèle. Deux bibliothécaires ont la charge de ce service : Mme Christine Diacon et Mme Hoang-Mai Verdy. Leurs veilles alimentent, entre autres, les pages de *Swissmig*¹ (Monitoring on Migration and Switzerland) et *Climig*². La veille au FMS est déjà bien établie et cette expérience a contribué au lancement du projet de veille au centre de documentation (InfoDoc) de la BFLSH.

2.2 Veille à la BFLSH

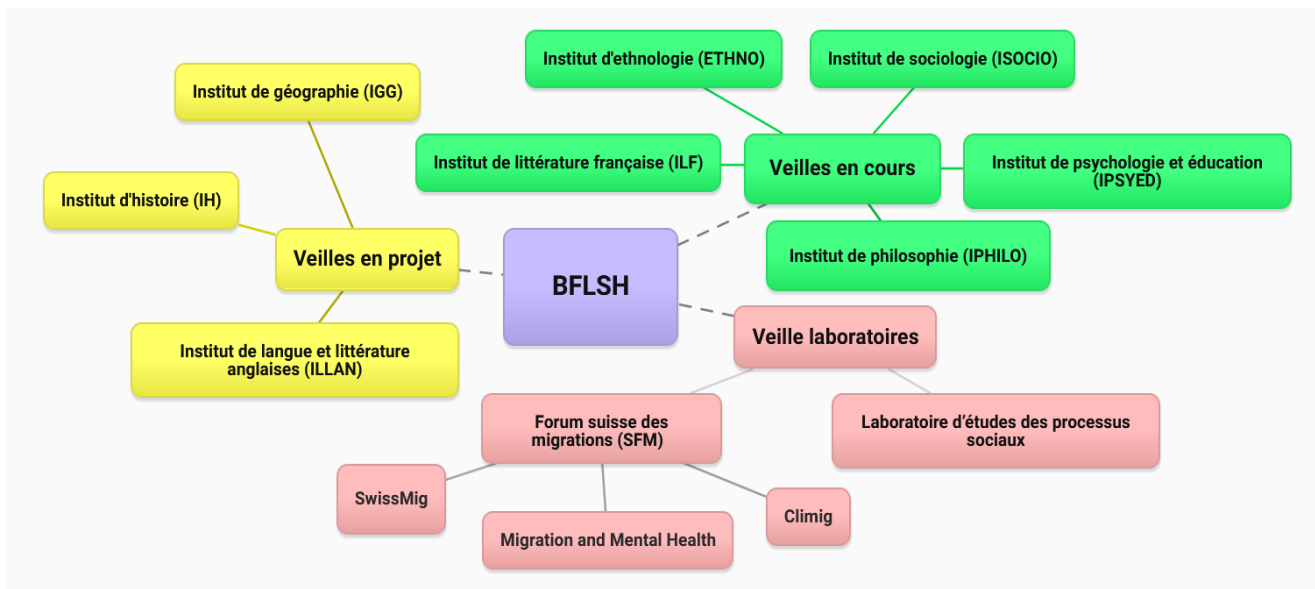
Le service de veille à la BFLSH a débuté avec l'engagement de deux personnes, travaillant respectivement à 80% et 20%, avec pour objectif de parvenir à toucher tous les instituts. Les veilles lancées en premier étaient celles pour la littérature française, psychologie et éducation. Cependant, les difficultés liées au départ du personnel impliqué dans le projet, survenues entre 2019-2020 ont ralenti l'effort et l'équipe s'est retrouvée en sous-effectif. Le service a été étendu en 2021 aux instituts de sociologie et de philosophie. Trois personnes de la bibliothèque centrale sont actuellement impliquées dans le processus pour les quatre instituts mentionnés : Madame Hoang-Mai Verdy, la responsable de veille et du présent

¹ <https://swissmig.wordpress.com/>

² <https://climig.com/>

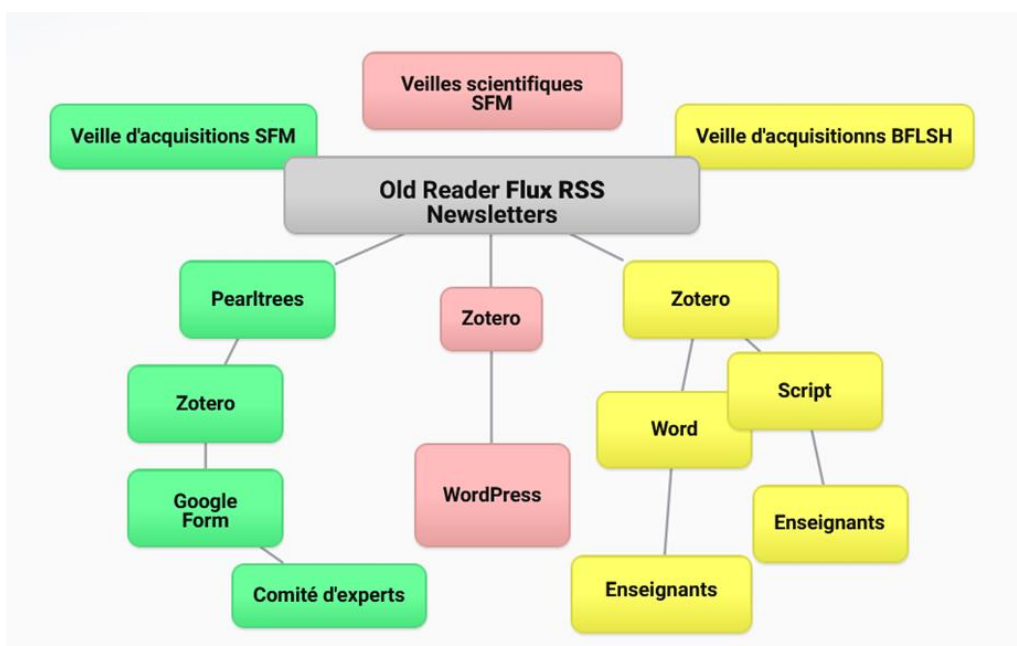
mandat, Madame Marianne Stubenvoll, la responsable de la BFLSH, ainsi qu'une stagiaire pré-HEG, Madame Eulalie Marchandise. La veille pour l'ethnologie est assurée par la bibliothécaire de cet institut, Madame Olivia Filippini. Par conséquent, cinq instituts peuvent actuellement bénéficier de ce service. L'étape prochaine consisterait à élargir la veille à l'Institut de langue et de littérature anglaises, à l'Institut de géographie et à l'Institut d'histoire.

Figure 1 : État d'avancement du projet de veille à la BFLSH



Bien que le projet de veille à la BFLSH évolue dans un contexte collaboratif, des pratiques différentes sont en place en fonction du type de veille ou de ses destinataires.

Figure 2 : Outils de veille à la BFLSH



C'est dans le but d'unifier et rationaliser le flux de travail que la présente recherche a été mandatée. Selon les attentes de la bibliothèque mandante, l'étape de diffusion constitue la phase clé à repenser pour faciliter l'échange de bulletins de sélections entre bibliothécaires et enseignants. Certains instituts ne parviennent pas à dépenser leur budget d'acquisitions car ils soumettent les listes d'ouvrages trop tard pour que les commandes arrivent dans l'année en cours.

Concernant la typologie de ressources, seules les monographies imprimées sont concernées par la veille. L'achat de livres électroniques se fait à la fin de l'année, à la pièce ou en package, en fonction du budget restant, mais hors-veille.

3. Objectifs

Cette recherche est destinée à proposer des solutions concrètes susceptibles de contribuer à la rationalisation du flux des commandes au travers d'un système de veille optimisé. Cette mission s'articule autour de 4 objectifs à réaliser par étapes :

1. Cerner le contexte et identifier les besoins de la BFLSH de l'Université de Neuchâtel
 - Définir :
 - Sa structure et son mode organisationnel
 - Sa politique d'acquisitions
 - Ses pratiques de veille actuellement en place (outils, personnel impliqué dans le processus, contexte relationnel et communicationnel avec le corps enseignant)
2. Établir un état de l'art des pratiques de veille d'acquisitions dans les bibliothèques académiques/centres de documentation en Suisse et à l'étranger
 - Trouver les sources d'information (études de cas et théoriques)
 - Cibler les bibliothèques et les destinataires de l'enquête
 - Repérer les cas pertinents
 - Contacter les personnes impliquées dans le processus de développement des collections
 - Solliciter leur retour d'expériences par le biais d'un questionnaire et de discussions ouvertes
3. Analyser et synthétiser les résultats de recherche et d'échanges afin d'évaluer la pertinence de solutions/outils de veille en place dans les bibliothèques
4. Proposer des solutions censées optimiser le flux de travail actuel et qui pourraient permettre de :
 - Rendre plus fluide les différentes phases du processus
 - Faciliter l'envoi de bulletins de veille et leur retour
 - Améliorer la répartition des commandes dans l'année
 - Maintenir un meilleur contrôle des dépenses

- Contribuer à ce que la bibliothèque devienne un service central d'Information Scientifique à destination des chercheurs.

4. Méthodologie

L'étude menée entre mars et juillet 2022 découle de la mission qui lui a été confiée par la bibliothèque mandante. Par conséquent, l'immersion dans le contexte du mandant était une étape nécessaire dans la mise en œuvre du projet. Cette démarche a consisté en des entretiens avec des personnes impliquées dans le processus de développement des collections et d'acquisition, ainsi qu'en 3 séances d'observation des pratiques de veille. L'objectif des visites sur place et des réunions en ligne était de découvrir le personnel et la structure de l'institution afin de mieux comprendre ses besoins et ses attentes.

Les entretiens individuels avec les enseignants/chercheurs ont également eu lieu en rapport avec le service de veille dont bénéficient les instituts de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Les mails d'invitations ont été envoyés à toutes les personnes impliquées dans le processus de sélection et de validation, soit aux 17 enseignants/chercheurs. Des discussions ouvertes avec 3 participant-e-s (4e personne ayant répondu par courriel) ont permis de recueillir quelques commentaires de personnes qui sont destinataires des bulletins de veille de la bibliothèque. L'anonymat de ces entretiens a été confirmé dans les messages d'invitation.

4.1 Cadre conceptuel

La recherche sur les pratiques de veille dans le contexte de développement des collections se heurte à deux problèmes méthodologiques. Le premier réside dans l'absence du terme établi en ce qui concerne précisément les activités de surveillance de l'offre éditoriale en vue des acquisitions. Il semble que la notion de "veille d'acquisition" ne soit pas utilisée. Les autres, telles que veille éditoriale, veille thématique ou veille documentaire sont très polysémiques et utilisées de façon interchangeable pour les contextes variés. En français, le concept générique « veille » a cependant l'avantage d'être assez explicite en ce qui concerne une activité de surveillance continue de sources d'information, indépendamment du contexte. Il n'est pas de même pour les termes anglais où aucun équivalent ne permet de définir ce processus. Utilisée sans complément ou attribut, aucune notion anglophone ne peut se référer strictement à une activité informationnelle ou documentaire. En effet, « scanning », « monitoring » ou « watch » sont des mots faisant partie du langage courant. Trop polysémiques, ils peuvent faire référence à une action ou un processus quelconque. Cela rend plus difficile le choix du terme explicite pour les questionnaires destinés aux répondant-e-s non francophones. La vérification de la pertinence de ces trois termes, par le biais de requêtes lancées sur les moteurs de recherche, n'est pas concluante. Dans des expressions composées, le premier terme fait référence à la veille stratégique et le second ne renvoie aucun résultat relatif à la veille. Le troisième mène directement vers les bulletins de veille sur des thèmes divers et non vers une analyse ou définition du processus. Quant à l'expression « current awareness », apparemment en usage dans le contexte des bibliothèques, elle reste problématique car la notion a une portée différente selon les milieux. D'une part, la majorité des articles proviennent de bibliothèques en Afrique et en Asie du Sud. D'autre part « current awareness » est un terme employé souvent comme le synonyme de « diffusion sélective de l'information ».

L'expression « veille d'acquisitions » a été retenue dans le questionnaire adressé aux répondant-e-s francophones. Le questionnaire envoyé à tous les autres participants

potentiels était rédigé en anglais. Le terme choisi de « monitoring » a été complété par un intitulé explicatif : « Collection development and new book monitoring » afin d'éviter toute confusion entre le processus d'acquisition et celui de veille.

La deuxième difficulté, partiellement liée à la précédente, consiste à trouver un support théorique et empirique pertinent dans la revue de littérature. À nouveau, en ce qui concerne le cadre conceptuel de veille en tant que processus, l'absence de consensus sur la terminologie mène à effectuer des recherches par mots-clés sur une gamme de termes très étendue. Il en ressort avec évidence que la problématique est essentiellement associée au contexte stratégique et économique, et davantage pour le secteur privé que celui des institutions publiques (même si ce dernier aspect tend à évoluer). La précision du périmètre par le biais de requêtes couplées à l'expression « bibliothèques académiques » ou simplement « bibliothèques » a permis de repérer quelques études de cas de mise en place de systèmes de veille scientifique. 3 travaux ont pu être identifiés au sujet de veille dans le contexte d'acquisitions : deux en rapport avec le dépôt légal (Béraud 2004; Ferrari 2018), un traitant des acquisitions rétrospectives (Sauge 2014).

En revanche, la littérature sur les politiques documentaires et celle qui concerne essentiellement le développement et la gestion des collections, est très abondante. Elle a servi de support pour la mise en contexte de pratiques de veille identifiées dans la partie empirique de ce projet. Cependant, cette bibliographie est essentiellement anglophone et majoritairement nord-américaine. Par conséquent, elle est parfois moins pertinente pour le contexte européen sachant que les bibliothèques outre-Atlantique ont évolué dans un contexte culturel et économique différent (même si l'environnement numérique actuel tend à unifier certaines pratiques). La présente recherche est donc de nature exploratoire, sans hypothèse à confirmer. Quelques suppositions d'ordre général accompagnaient cependant le lancement du projet, à savoir : 1) écarts dans les pratiques selon les pays 2) automatisation de processus plus importante pour les pays anglosaxons.

4.2 Procédures

L'étude est essentiellement basée sur les données issues du questionnaire envoyé par courrier électronique aux bibliothécaires, entre les mois de mars et mai 2022. L'objectif de la recherche consistait à établir l'état de l'art des pratiques afin de proposer des solutions intéressantes à l'institution mandante. En conséquence, les questions incluses dans l'enquête visaient à recueillir des exemples d'outils pertinents et non à fournir une représentation exhaustive des pratiques. Toutefois, la première partie du questionnaire comprenait quelques questions introductives sur le contexte de la bibliothèque :

- Sa structure et mode organisationnel du processus de développement des collections
- Son système intégré de gestion de bibliothèque
- Sa manière de gérer la veille des acquisitions (présence ou non des bibliothécaires scientifiques au sein des équipes)

La partie centrale du questionnaire a été construite autour de principales phases de veille : (repérage de sources, collecte, stockage et diffusion). Il est important de préciser que la phase de diffusion se rapporte au processus de veille et non celui d'acquisition. Il s'agit de l'envoi de présélections aux représentant-e-s du corps académique, qui sont à ce titre des

destinataires des bulletins de veille. Cet échange comprend également les méthodes de soumissions de bibliographies adressées aux bibliothécaires par les enseignant-e-s. Ceci dans le but de découvrir les moyens le plus efficaces de communication dans le processus qui relie ces deux entités. Dans le même esprit, Il a été jugé important d'inclure dans le questionnaire le point portant sur l'aspect relationnel entre la bibliothèque et les enseignants/chercheurs. Les dernières questions cherchaient à définir les responsabilités des personnes impliquées dans le processus de sélection et de développement des collections ainsi que l'autonomie des bibliothécaires dans ce domaine. De ce fait, le questionnaire a été construit en fonction du contexte de la bibliothèque mandante et de ses attentes.,

Les questions incluses dans le questionnaire étaient de nature générale et ouverte. Les répondant-e-s étaient libres d'y inclure leurs réflexions et commentaires, ce que beaucoup d'entre eux n'ont pas omis de faire. Cette démarche a permis de récolter les données à caractère quantitatif et qualitatif. Les premières ont été mises en tableau Excel selon les catégories principales et les aspects spécifiques repérés dans chaque réponse. Le décompte des occurrences a permis de comparer les résultats en fonction des critères préétablis et selon les groupes de l'échantillon, ceux-ci constitués d'après les pays.

Les bouquets n'ont pas été inclus dans le tableau de données relatives aux pratiques de sélection et de collecte, ceci en raison de leur gestion centralisée et de leur faible pertinence dans les pratiques de veille. C'est moins le cas pour les plans d'approbations qui impliquent davantage l'engagement de bibliothécaires disciplinaires (lorio 2015, p. 2).

Les données qualitatives ont été interprétées et extraites en tant que citations selon la problématique à laquelle elles faisaient référence. Une vue d'ensemble a permis de mettre les données en contexte et mieux saisir les nuances de certaines catégories. L'analyse de données a été précédé de plusieurs relectures de chaque questionnaire. Afin de conserver leur tonalité originale, les propos des bibliothécaires non francophones, cités dans ce travail, n'ont pas été traduits. Le droit de citation a été demandé aux répondant-e-s, avec une option de citation anonyme pour ceux qui ne souhaiteraient pas être identifié-e-s. L'échange de correspondance a été complété par quelques entretiens en ligne, et une visite sur place. Les rencontres en ligne étaient celles proposées par les destinataires qui trouvaient plus pertinent ou confortable de répondre de vive-voix. Ainsi, 5 entretiens d'une durée moyenne d'une heure ont eu lieu en ligne.

Quelques échanges avec des documentalistes au-delà de la communauté académique ont également été entrepris dans le but de s'inspirer de leurs outils et leurs pratiques, souvent basées sur l'expérience communautaire. Cela a permis de mener 5 réunions en ligne et un entretien téléphonique. Étant donné que ces pratiques dépassent légèrement le cadre du sujet (la plupart faisant référence à la veille scientifique), le choix des répondant-e-s a été limité à quelques cas rapportés dans des articles et rapports. Les informations obtenues grâce à ces entretiens n'ont pas été incluses dans les tableaux de données et seront présentées brièvement à la fin de la section Résultats.

Dans le cadre de ce projet s'inscrit également la participation à la 17^{ème} édition de Jveille³, la journée franco-suisse sur la veille, qui s'était déroulée le 16 juin à Neuchâtel sur le thème : "Outils de veille : les meilleures pratiques ».

4.2.1 Choix de l'échantillon

Les bibliothèques étaient choisies à partir de listes des écoles de l'enseignement supérieur aux États-Unis, Canada, Australie et en Europe. Les bibliothèques européennes qui font partie de l'échantillon sont représentées par : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Suisse, Italie, Royaume-Uni (Grande Bretagne seulement), Norvège, Suède, Finlande et Danemark (une seule réponse étant parvenue pour chacun de deux derniers pays).

Tableau 1 : Taille de l'échantillon/groupes par pays

PAYS	Nombre de bibliothèques
ALLEMAGNE	7
AUSTRALIE	3
BELGIQUE	6
CANADA	10
DANEMARK	1
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	10
FINLANDE	1
FRANCE	11
ITALIE	5
LUXEMBOURG	1
NORVÈGE	3
PAYS-BAS	3
ROYAUME-UNI	11
SUÈDE	6
SUISSE	10

L'objectif d'établir l'état des lieux visait à recueillir les cas multiples afin de pouvoir s'inspirer de différentes pratiques. La finalité des résultats était de privilégier l'utilité et non l'analyse statistique. Par conséquent, les critères de choix des répondant-e-s étaient basés sur la pertinence potentielle et non sur la représentativité de l'échantillon qui est le résultat d'un choix intentionnel (Fortin 2016, p. 271). Ainsi, la sélection était principalement orientée vers les bibliothèques universitaires et les domaines de sciences humaines, sociales et lettres. L'occurrence élevée de certaines catégories de données et leur répartition par groupes dans l'échantillon ont toutefois permis de tirer quelques conclusions générales.

Les adresses électroniques de bibliothécaires ont été obtenues à partir de contacts repérés sur les pages Web des bibliothèques. Les principaux destinataires visés étaient les bibliothécaires scientifiques (subject librarians), les services de développement des collections et/ou d'acquisitions.

³ <http://www.jveille.ch/>

Tableau 2 : Profil professionnel des répondant-e-s

Profil	Nombre
Bibliothécaire scientifique-disciplinaire (subject librarian, liaison librarian etc.)	37
Responsable du service Développement des collections	17
Responsable du service Acquisitions	13
Responsable de la bibliothèque facultaire	6
Bibliothécaire (sans précision du poste)	4
Aucune précision	11

Parmi une centaine d'établissement ayant répondu à l'enquête, 88 ont été retenus en fonction d'exhaustivité des informations fournies.

Les universités, au nombre de 71, constituent la plus grande partie de l'échantillon sélectionné pour l'étude. Parmi elles, 44 sont de grandes universités (avec plus de 20 000 étudiants), 15 sont de taille moyenne (entre 16 et 20 000) et 12 sont de petites universités (avec moins de 16 000 étudiants). Parmi les autres types d'établissements, on compte 10 écoles polytechniques, 6 hautes écoles de sciences appliquées (hautes écoles spécialisées) et un collège médical. Ce dernier est le seul représentant de l'école privée, les autres étant des établissements d'enseignement public (dont 35 établissements de recherche).

Tableau 3 : Profil disciplinaire des répondant-e-s (bibliothèques universitaires)

SHS et Lettres	Sciences	Sciences de la santé	Non spécifié
38	7	5	21

4.3 Faiblesses de la méthode

La principale faiblesse de cette enquête réside dans la nature entièrement exploratoire de l'étude, qui cherchait à découvrir plutôt qu'à confirmer les pratiques. Cela dit, le questionnaire a été construit autour des axes généraux et les réponses fournies ne sont pas homogènes en termes d'exhaustivité. En outre, le processus était en partie itératif. Au fur et à mesure que les réponses arrivaient, de nouvelles catégories pouvaient être identifiées qui n'avaient pas été mentionnées dans les réponses précédentes. Dans la mesure du possible, des questions supplémentaires ont été adressées aux répondant-e-s, mais il était difficile de revenir auprès de chaque destinataire à la suite de l'ajout de nouveaux aspects au tableau de données.

Deuxièmement, les réponses proviennent dans la plupart des cas d'un seul répondant par école, alors que les pratiques varient d'un département à l'autre et parfois d'un-e bibliothécaire à l'autre.

Ensuite, la plupart des répondant-e-s se sont concentré-e-s sur les pratiques privilégiées et non sur une liste exhaustive de sources/outils. L'interprétation des données à l'aide des indicateurs d'occurrence a permis de dégager des tendances générales, mais les résultats ne peuvent être lus comme une analyse statistique des pratiques. L'absence ou la faible occurrence de certaines catégories ne reflète pas nécessairement leur statut réel mais signifie qu'elles ne font pas partie des principaux usages. Les données sont alors significatives par rapport aux tendances générales.

5. Revue de littérature

5.1 Définitions et concepts

Contrairement à la veille stratégique, la veille informationnelle dans le contexte académique a été peu étudiée. Celle réalisée dans le cadre du développement des collections a été encore moins abordée. Cette réflexion accompagne quelques travaux qui ont tenté d'établir un corpus théorique ou empirique. Comme le remarque Béraud (2004), la veille concurrentielle s'applique parfaitement au secteur commercial, alors qu'il n'en est rien pour tout ce qui concerne les éditions (p. 21). Si la veille dite « métier », souvent effectuée dans les bibliothèques, s'inscrit dans une dimension stratégique, il n'en

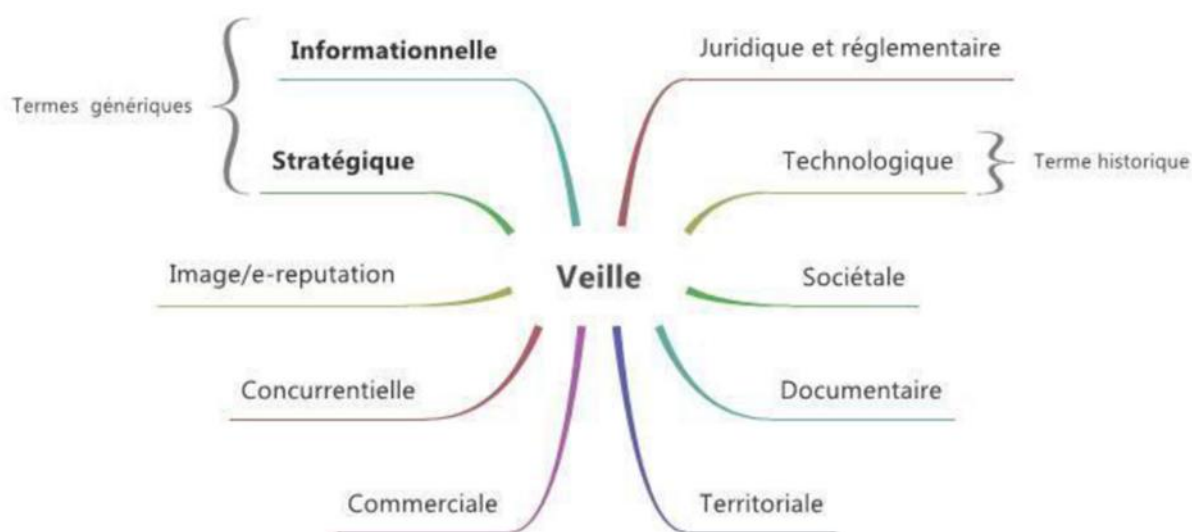
est pas de même pour les pratiques informationnelles et documentaires exercées dans le cadre de développement des collections. Le chapitre qui suit vise à présenter différentes perceptions et conceptions de veille, identifier les concepts pertinents et à replacer la veille dans le contexte du présent travail.

5.1.1 Concepts généraux

Dans la littérature francophone, du moins en Europe, la notion de veille s'est forgée autour des actions de l'Intelligence Économique. Les acceptions actuelles soulignent deux traits essentiels du processus : sa nature pérenne et continue et la transmission personnalisée des données recueillies (Dartois 2001, p. 88).

Dans la Figure 5 ci-dessous, Marie-Madeleine Géroudet (2013) présente une ramification de multiples types de veille, chacun correspondant à des objectifs et contextes spécifiques, tout en distinguant 2 termes généraux.

Figure 3 : Typologie de la veille



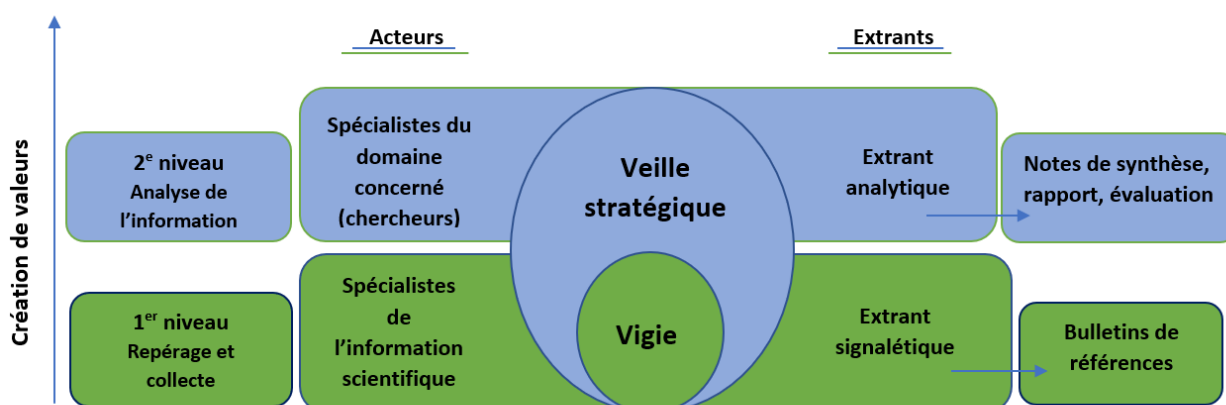
(Géroudet 2013, p. 18)

5.1.1.1 Veille stratégique

La veille stratégique est souvent définie comme un processus à valeur ajoutée de collecte, de transmission, d'analyse et de diffusion d'information. Son objectif est de « produire de la connaissance d'action », permettant de réduire l'incertitude pour une meilleure prise de décision (Bergeron 2009). Comme le précise Géroutet, la veille stratégique peut, selon les auteurs, revêtir un aspect général, ou alors être classée parmi les différentes facettes et activités de veille (2013, p. 18). Ainsi, le Dictionnaire de l'information (Cacaly, Le Coadic 2008) classe la veille stratégique en tant que composante du terme général de veille informationnelle.

Dans certains milieux québécois, notamment dans les instituts de recherche, le terme général « veille » englobe l'ensemble des processus définis par deux notions complémentaires : « vigie » et « veille stratégique ». Si la première correspond à l'activité de repérage, de collecte et de sélection de l'information, la deuxième se réfère à celle d'évaluation et de valeur ajoutée (Dion, Jehanno 2014).

Figure 4 : Veille et vigie
Cellule de veille à l'INESS (Québec)



Adapté d'après le diagramme de Dion et Jehanno (2014, p. 8)

Dans cette acception, la veille documentaire, celle qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, correspondrait au premier niveau, nommé « vigie ». Dans la même approche, Gardiès et Fabre (2009) décrivent le processus en deux temps où le travail bibliographique précède le travail scientifique (2009, p. 3). Dans ce dernier, le rôle essentiel revient aux chercheurs et peut dépasser le cadre de l'efficacité scientifique en symbolisant la notion de compétition, voire de pouvoir (2009, p. 10). Brachet-Ducos (2007) parle également de la veille documentaire comme d'un support bibliographique de veille scientifique menée dans l'environnement de recherche (2007, p. 30).

5.1.1.2 Environnemental scanning

Le concept général de veille est souvent traduit en anglais par un de deux termes : *scanning* ou *watch*. L'Office québécois de la langue française suggère le premier terme (*Veille* 2005), tandis que La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada propose le deuxième (*Veille* 2016). La première notion semble plus utilisée pour ce

qui concerne spécifiquement la veille stratégique. Dans la littérature elle vient souvent accompagnée d'attributs dans les expressions telles que *technological* ou *environmental scanning*. Mayer (2013, p. 510) définit *environmental scanning* comme un système d'alerte dont les fonctions sont de collecter, d'interpréter et d'utiliser des informations pertinentes pour planifier les actions futures d'une organisation. Ce concept correspond à la définition de la veille stratégique. Abels (2002, p. 16-17) évoque *environmental scanning* dans le contexte des bibliothèques pour parler d'un processus qui correspondrait à ce qu'on nomme couramment en français comme veille métier.

5.1.1.3 Veille informationnelle

Cacaly (2008) définit la veille informationnelle de manière universelle qui détache cette notion d'un contexte strictement stratégique. Il la décrit comme :

« *Processus continu et dynamique faisant l'objet d'une mise à disposition personnalisée et périodique de données ou d'information/renseignements, traitées selon une finalité propre au destinataire, faisant appel à une expertise en rapport avec le sujet ou la nature de l'information collectée* ».

La définition de Hassenboehler (2016) mérite également d'être citée car elle nous rapproche du contexte académique en mettant l'accent sur les connaissances et sans insister sur l'aspect économique. D'après l'auteur la veille informationnelle (ou documentaire) s'appuie sur la collecte d'informations autour d'un thème destinée à suivre l'actualité et les évolutions de ce sujet « afin de ne pas risquer d'en perdre un point essentiel » (2016, p. 19).

5.1.1.4 Current awareness

Selon la source, le terme "veille informationnelle" n'a pas la même signification dans son équivalent anglais. La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada (*Veille informationnelle* 2009) réserve ce concept au domaine de gestion d'entreprise et propose l'expression *informational intelligence* comme équivalent anglais. L'Office québécois de la langue française donne une définition qui rapproche l'activité de veille informationnelle des pratiques documentaires telles qu'elles sont pratiquées dans les bibliothèques. La veille informationnelle y est décrite comme « une pratique qui consiste à se tenir informé en continu des nouvelles publications dans un domaine ou sur un sujet donné » (*Veille informationnelle* 2012). L'équivalent donné en anglais *current awareness*, reste cependant problématique dans le contexte de veille informationnelle, telle que définie ci-dessus. Traditionnellement, le terme fait référence à un outil de communication, qui permet de créer et de publier des informations sur les activités et les services d'une bibliothèque, y compris les didacticiels, dans le but de servir de guide. Il est décrite comme tel chez Sharifa et Cabonero (2018; 2019). Barr (2006, p. 14) mentionne que la notion « current awareness » serait utilisée en tant que synonyme de diffusion sélective de l'information (DSI) ce qui laisse supposer que la perception commune de la veille (*current awareness*) est celle d'un produit de diffusion et non d'un processus. Toutefois, quelques rapports et articles, provenant pour la plupart de bibliothèques académiques médicales, donnent des exemples de pratiques de veille définie comme *current awareness* qui correspondent effectivement à la définition de la veille informationnelle ou scientifique.

5.1.2 Veille académique

Le besoin de s'informer ou, comme l'appelle Canet (2017, p. 77), « l'appétence pour les connaissances » accompagne les activités exercées dans les universités dans le cadre de

recherche et d'enseignement. Cependant, nous revenons à la problématique de l'absence de cadre conceptuel pour le contexte spécifique du monde académique. Partant du même constat, Barondeau (2018), le professeur et veilleur à l'Université de l'UQAM, propose un nouveau concept qui mérite une attention particulière. Basé sur le retour d'expérience, l'article de Barondeau propose une définition de « veille académique ». Il la distingue d'une part de la veille stratégique, de l'autre il clarifie son rôle face à des concepts qui semblent plus proches, tels que la veille scientifique.

Barondeau s'inspire de Morin pour parler de différentes dimensions académiques. Il n'est pas anodin que la pensée d'Edgar Morin⁴ vient souvent appuyer les réflexions menées autour des principes de la gestion des connaissances, réflexions qui débouchent inévitablement sur la notion de valeurs. C'est pour alimenter ces multiples dimensions que la veille académique s'exerce à travers des fonctions spécifiques, absentes des conceptions courantes de la veille. Ainsi, aux trois principes élémentaires : l'information, l'anticipation et la pro-action, Barondeau en ajoute deux nouveaux (p. 14-17) :

- Une fonction mémorielle et historiographique
- Une fonction de quête de sens.

La fonction mémorielle se concrétise entre autres dans une pratique de sauvegarde de références et de notes pour constituer une e-mémoire. Proche de la fonction mémorielle, la quête de sens s'inscrit dans la création de valeur. La notion du sensemaking n'est pas méconnue des veilleurs. La différence majeure réside dans les principes sur lesquelles s'appuie la notion du sens. La quête de sens, telle que définie par Barondeau, et nommée comme une fonction principale de la veille académique, relève d'une approche philosophique et n'est pas (ou ne devrait pas être) guidée par les pressions performatives ou concurrentielles (p. 16-17). C'est sur la base de ses principes fondamentaux qu'il convient de distinguer la veille académique des autres concepts qui peuvent être « proches dans les termes mais plus ou moins éloignés sur le fond » (p. 19-23).

La veille académique est définie alors comme « un processus de recherche, de collecte, d'analyse, d'archivage d'information de nature scientifique, professionnelle et sociétale et de diffusion de connaissances pertinentes aux enseignants-chercheurs et aux apprenants » (p. 14).

5.1.3 Recherche documentaire et veille

La veille est une activité très familière aux bibliothécaires. D'abord, en raison de la similitude de son cycle avec celui de l'information (Vaissaire-Agard 2019, p. 23). Ainsi, la recherche documentaire et la veille relèvent les deux de la gestion de l'information. Cependant, bien que complémentaires, les deux activités se distinguent par les objectifs et les méthodes spécifiques à chacune d'elles. Si la recherche documentaire tend à répondre ponctuellement à une demande (Deiss 2015, p. 23), la veille se différencie par la mise à jour régulière des

⁴ À titre d'exemple :

MOINET, Nicolas, 2009. De l'information utile à la connaissance stratégique : la dimension communicationnelle de l'intelligence économique. Communication et organisation. 1 juin 2009. No. 35, pp. 215 225. DO10.4000/communicationorganisation.855.

MOINET, Nicolas, 2011. Et si on appliquait (enfin) Edgar Morin ? lesechos.fr. [en ligne]. 14 octobre 2011. [Consulté le 3 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <http://blogs.lesechos.fr/intelligence-economique/et-si-on-appliquait-enfin-edgar-a7114.html>

connaissances dans une dynamique de surveillance continue (Brun-Picard 2012, p. 2; Hassenboehler 2016, p. 18).

5.1.4 Politiques documentaires et veille

Comme le dit très justement Mesguich (2019), la veille en bibliothèque est indissociable de la politique documentaire et du plan de développement des collections. Son champ d'action s'inscrit dans les mêmes objectifs et contribue à leur réalisation (2019, p. 4). D'après Pouchol (2006), une politique documentaire bien définie permet de mettre en place une veille rigoureuse de l'offre éditoriale, tant pour identifier les ressources documentaires que pour suivre l'évolution de la création et de la recherche. Par conséquent, elle devient « un outil de pilotage complet » (p. 10-12). Les paramètres documentaires, définis par Calenge (1999) comme les « caractéristiques mesurables » ou « indicateurs » de la politique de développement des collections (p. 95), sont autant des éléments de paramétrage de veille. Dans cette optique, l'élaboration d'une charte documentaire peut servir à la fois à la veille informationnelle et à la politique documentaire (Mesguich 2016, p. 85).

Figure 5 : Cinq principes de convergence entre la veille et la politique documentaire

	Veille informationnelle/ éditoriale	Politique documentaire
Principes généraux	Objectifs et publics de la veille	Principes d'actualisation des collections et constitution d'une offre numérique
Ligne éditoriale	Thèmes à surveiller. Nature des contenus. Critères juridiques (rediffusion, droits...)	Thématiques correspondant aux acquisitions. Niveau des ressources, critères juridiques
Traitement	Choix des tags et des modes de traitement (sélection, catégorisation)	Choix des tags, catalogage, classement
Livrables	Diffusion de la veille aux publics	Médiation documentaire
Règles de conservation et archivage	Règles communes de conservation et archivage dans une base de connaissance	Critères de désherbage

(Mesguich 2016, p. 91)

Une conclusion donnée par Epron et Burgy (2019, p. 7) exprime ce en quoi les politiques documentaires réfléchies contribuent à valoriser l'image de la bibliothèque :

« Le choix et la sélection des documents qui intègrent les collections des bibliothèques s'inscrivent dans des politiques documentaires qui définissent très largement l'identité des bibliothèques. »

5.1.5 Veille d'acquisitions

L'expression veille d'acquisitions, ou plus précisément « veille pour l'acquisition », apparaît une seule fois dans la revue de littérature (Sauge 2014). Deux termes sont habituellement évoqués en rapport avec la veille effectuée dans le contexte et dans l'objectif de

développement des collections : veille éditoriale et veille thématique. Le premier semble très explicite et adéquat puisqu'il s'agit d'un suivi permanent de l'offre éditoriale. C'est dans cette acception qu'elle est décrite et définie par Mesguich (2019). Destinée à alimenter le processus d'acquisition, la veille éditoriale « concerne en premier lieu la surveillance des publications et parutions » (p. 83). Pourtant, le terme n'a pas la même notion partout. Il est également utilisé pour définir la veille stratégique dans l'entreprise.

L'expression veille éditoriale serait utilisée pour définir la veille dans le cadre du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France. (Béraud, 2004, p. 20-21) Béraud fait cette même observation face à l'absence d'un cadre conceptuel pour ce qui concerne spécifiquement les activités de veille dans le secteur public, y compris les bibliothèques.

La notion de " veille thématique ", apparentée à l'expression de veille éditoriale ou de veille documentaire, apparaît également chez certains auteurs en relation avec l'activité menée par les acquéreurs en charge du renouvellement et de la valorisation des collections (Géroutet 2013, p. 19; Coly 2017, p. 41),

5.2 Processus

Au-delà de grandes catégories, la veille se décline selon les modes de surveillance ou d'action. Woré (2021) évoque 4 types de veille en fonction du temps d'action : veille ponctuelle, veille occasionnelle, veille périodique et veille permanente (2021, p. 29). Béraud (2004) définit deux catégories de veille selon le mode d'action : la veille passive comme le fait d'être attentif à l'environnement et la veille active organisée autour d'une recherche d'information très ciblée (p. 24). Enfin, en fonction de la provenance des données, on parle de la veille « cible » qui s'appuie sur les sources déjà identifiées ou de la veille « radar » qui « va (potentiellement) ouvrir des horizons en faisant remonter des contenus hors des territoires balisés » (Deschamps 2016).

5.2.1 Dispositif de veille

Le système de veille est défini comme un « dispositif organisé, intégré et finalisé de collecte, traitement, diffusion et exploitation de l'information » (*Termes généraux* [sans date]). En tant que tel il s'inscrit dans un projet appelé également une « cellule de veille » qui comprend les principaux éléments de cadrage (Chevrier, Lacourse 2020; Dion, Jehanno 2014). La mise en place d'un dispositif de veille dans une organisation répond toujours à des objectifs qu'il est nécessaire de bien identifier et préciser. Elle passe alors par un travail d'analyse des besoins, de qualification des destinataires et de sensibilisation du personnel aux enjeux de la veille (Hassenboehler 2016, p. 25; Vaissaire-Agard 2019, p. 23). Il est utile que l'identification des besoins soit soutenue par les outils de gestion des connaissances (Libmann 2017). En tant que support de communication ils facilitent l'analyse de l'environnement interne et aident à l'intégration des savoirs de l'organisation dans un contexte externe.

Afin de bien cibler l'information qui sera collectée, analysée et utilisée, il est nécessaire de délimiter le périmètre et les axes de surveillance, définir les champs sémantiques, les types d'informations utiles et les sources les plus pertinentes. Déterminer les méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion, définir un budget et choisir ses outils font aussi partie de la mise en place d'un système de veille (Armand 2011, p. 43). Le travail préparatoire débouche alors sur la rédaction d'un plan de veille qui sert à formaliser les besoins et rationaliser la collecte (Dupin 2014, p. 43).

Le processus qui suit est généralement décrit comme un cycle de 5 étapes répétitives : sourcing, collecte, traitement, diffusion et évaluation. Il est judicieux d'y inclure la phase de stockage. Comme le précise Bride (Bride 2009, p. 52), cette étape peut constituer un point essentiel suivant l'utilisation et l'objectif de veille. La capitalisation des résultats permet de garder le flux de travail pour une utilisation ultérieure ou les recherches rétrospectives.

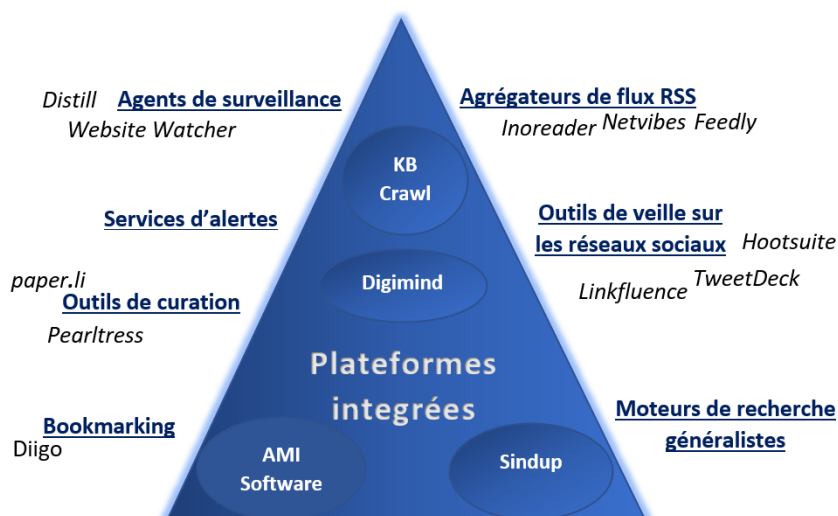
La phase de traitement peut s'avérer la plus chronophage car elle repose sur une sélection, organisation et hiérarchisation des données collectées, sur leur analyse et enfin leur synthèse et mise en perspective (Vaissaire-Agard 2019, p. 24). Ce travail fondé sur l'intelligence humaine représente la valeur ajoutée de l'activité de veille qui se traduit également par une forte dimension relationnelle (Mesguich 2022, p. 7), ce jusqu'au produit final. La mise en forme des livrables vise à valoriser le contenu par des choix esthétiques et par des efforts destinés à rendre les éléments du contenu rapidement compréhensibles et immédiatement utiles (Vaissaire-Agard 2019, p. 128). Dans cette démarche, qui part du destinataire, Vaissaire-Agard voit le terrain propice pour la « pensée design » (design thinking) appliquée à la veille. Il est à noter que la diffusion, qui a la « vocation à s'insérer dans le système de communication » (Géroudet 2013, p. 44), peut aussi se faire à l'oral, lors de réunions (Dubois 2022, p. 57; Drevon 2021, p. 64).

Conçu de cette manière, le dispositif de veille peut remplir les cinq fonctions qui lui sont assignées : 1) anticipative, 2) informative, 3) analytique et synthétique, 4) de mise en forme 5) d'animation et de communication.

5.3 Outils

De nombreuses solutions permettent d'automatiser, à des degrés divers, une ou plusieurs étapes répétitives de la veille. Les plateformes intégrées regroupent toutes les fonctionnalités et prennent en charge l'ensemble du cycle. En revanche, elles nécessitent d'investir un budget conséquent, raison pour laquelle les institutions aux moyens plus modestes (comme c'est souvent le cas des bibliothèques), gèrent leur veille avec des outils combinés, gratuits ou freemium.

Figure 6 : Outils de veille



Au-delà des outils commerciaux disponibles, le système de veille peut également s'appuyer sur des solutions créées en interne en fonction de besoins spécifiques.

5.4 Bibliothèques académiques

Le fonctionnement des bibliothèques aujourd'hui est façonné par l'émergence de nouveaux paradigmes et de nouvelles tendances :

1. Collection en tant que service
2. Bibliothèque en tant que plateforme
3. Priorité de l'accès par rapport à la propriété des ressources

L'inflation éditoriale et la prolifération du format numérique mènent à repenser et à redéfinir les collections et, par extension, les rôles des bibliothécaires. La nature changeante des acquisitions de monographies est déterminée par l'évolution des usages (Way 2017, p. 285). La contribution des bibliothèques au succès des institutions universitaires ne se mesure plus par la taille de leurs collections mais à travers les données générées en interne. Cette évaluation s'appuie sur « une analyse croisée des usages et la mise au point d'indicateurs de suivi » afin d'assurer le bénéfice réel pour les communautés académiques (Pieyre 2022, p. 2). Le temps est davantage investi dans le monitoring systématique de la circulation des ressources (Albitz, Avery, Zabel 2014, p. 19).

Le rôle principal des bibliothécaires se déplace de la sélection traditionnelle des titres à l'unité vers des modèles qui visent l'intégration de nouveaux services. Par conséquent, l'attention est portée plutôt sur les plateformes que sur l'espace physique des bibliothèques. Celles-ci se détournent également du modèle de développement des collections locales et autonomes. D'une part, cette évolution se fait dans une logique de mise en réseau et de partage des ressources à travers le consortium. D'autre part, elle se traduit par l'acquisition massive de documents au moyen de bouquets et d'abonnements. Comme le soulignent Epron et Burgy (2019), l'intégration des ensembles documentaires variés entrave l'unicité de la collection et implique « un traitement des métadonnées incluses dans les licences et non un traitement intellectuel des documents par les bibliothécaires » (p. 7).

La logique de l'abonnement questionne également une autre dimension fondamentale, celle de la pérennité des ressources (Epron, Burgy 2019, p. 10). La valeur des collections physiques diminue et la priorité porte sur l'accès à l'information scientifique et technique plutôt que sur la propriété des documents (Delorme 2018, p. 63).

Les modèles d'acquisitions devenus de plus en plus complexes nécessitent une approche holistique dans la gestion des ressources, ce qui conduit inévitablement à la centralisation et fusion des services. (Lewis, Kennedy 2019, p. 160). L'organisation traditionnelle répondant à la structure facultaire évolue vers un regroupement de sections disciplinaires. autour de pôles fonctionnels (Péroles 2018; Poulain, Cavalier 2015). Certaines bibliothèques trouvent des solutions intermédiaires et hybrides (Johnson 2018, p. 55). C'est notamment le cas de nombreuses bibliothèques universitaires européennes dont la configuration des locaux est très disséminée.

Si le pourcentage alloué aux ressources imprimées a régulièrement diminué, contrairement à celui alloué au format électronique (Frederick, Wolff-Eisenberg 2020), la pandémie de

COVID-19 a marqué le virage. Les bibliothèques ont adopté massivement les politiques *E-first* ou *E-Only*. Des coupes importantes ont également touché leur personnel et leurs collections (ibid.).

Il semblerait que passage précipité vers les ressources numériques n'a pas tenu compte de récentes études sur la préférence du support imprimé. Pourtant, celles-ci mettent en évidence la nécessité d'une meilleure connaissance des usages de collections traditionnelles (Comeau 2019, p. 5). Il a été démontré que le comportement dominant dans la consultation des livres électroniques relève plus de l'exploration que de la lecture profonde et que les deux formats sont complémentaires (Yuan, Van Ballegoie, Robertson 2018; Swindler 2016). Les études cognitives confirment également que le format de présentation d'un texte, affecte les stratégies d'apprentissage et les capacités de concentration (Mizrachi et al. 2018, p. 26-28). Swindler (2016, p. 269) conclut que les deux formats, tangibles et électroniques, sont nécessaires dans un écosystème partagé.

5.4.1 Acquisitions

Dans l'expression « veille d'acquisitions », le terme « acquisitions » doit être lu en tant que produit final du processus d'acquisition et non comme le processus lui-même. La veille d'acquisitions se réfère alors à l'activité de surveillance du marché éditorial et de nouvelles publications dans le contexte du développement de collections afin de repérer des ressources qui deviendront des « nouvelles acquisitions ». Ainsi, elle s'exerce au début de la chaîne de gestion des collections.

Deux termes qui viennent d'être évoqués : acquisition et développement de collections sont parfois utilisés de façon interchangeable en tant que synonymes. Pourtant, ils renvoient aux périmètres différents du processus de gestion de collections et, souvent, à des services distincts au niveau organisationnel de bibliothèque.

L'acquisition est définie comme « opération visant à faire entrer des documents dans les collections d'une bibliothèque » (Reitz, 2013). Ce processus repose sur des responsabilités regroupées autour de : placement de commande, réception ou l'accès, factures. On a souvent tendance à voir dans l'acquisition l'ensemble du cycle de gestion des ressources. En réalité, la sélection et l'acquisition renvoient aux deux étapes différentes du processus. L'acquisition se réfère à celle qui vient après la sélection. Le processus d'acquisition commence alors au moment où la décision de sélection a été envoyée au service d'acquisition (Holden 2017, p. 38).

C'est dans les années 1970 que le milieu bibliothéconomique commence à parler de la nouvelle spécialisation *collection development* afin de la distinguer des acquisitions. Il prend conscience de la nécessité de conduire les politiques de développement plus documentées (Johnson 2018, p. 24).

5.4.2 Développement des collections

Les politiques de développement et celles de gestion des collections sont deux facettes indissociables d'une politique documentaire aboutie (Calenge 1999, p. 123). Il est utile de distinguer ces deux notions. Selon Feather et Sturges (2003, p. 114), la gestion de collections (soit management en anglais) est un ensemble de processus qui englobe :

- Planification et financement

- Développement de collections
- Sélection
- Acquisitions
- Fourniture de l'accès.
- Usage
- Maintenance
- Évaluation
- Préservation
- Désherbage

Dans le contexte actuel, Johnson (2018, p. 2) ajoute à cette liste :

- Négociations de contrats
- Promotion et marketing
- Activités de liaison entre la bibliothèque et la communauté d'usagers
- Collaboration et échange des ressources entre bibliothèques

Le développement des collections constitue alors un sous-ensemble du processus de gestion des collections. Holden (2017) le définit comme une fonction qui consiste à utiliser l'expertise disciplinaire et la connaissance des besoins des usagers pour sélectionner et rendre accessible le contenu (2017, p. 6). Cette fonction se réfère seulement au processus de sélection et de constitution de collections alors que la gestion couvre tout : depuis la sélection jusqu'à la préservation (Alire, Evans 2010, p. 218). San Jose Montano (2014) propose une distinction en termes de périmètre où le "développement" serait un ensemble des processus internes à la bibliothèque et la "gestion" aurait son champ d'application étendu à l'ensemble de l'institution (p. 94). Disher (2014) souligne la différence entre l'activité et l'ensemble des politiques qui s'y réfèrent. Il définit le processus de développement des collections comme « l'action de constituer une sélection cohérente de produits documentaires [destinés à servir] un ensemble facilement identifiable d'usagers ». Le processus de gestion des collections sert, quant à lui, à déterminer les politiques et les priorités que les responsables de développement de collections vont utiliser pour constituer les collections (2014, p. 2-3).

Le terme de « gestion » semble plus récent. D'après Lewis et Kennedy (2019), il serait proposé pour remplacer l'expression « développement de collections » qui ne répondait plus à la réalité lorsque la croissance rapide des collections a entraîné un besoin important de gestion des celles-ci. Aujourd'hui, les deux expressions persistent dans la littérature scientifique, alors que les nouvelles tendances et réalités les rendent déjà obsolètes, du moins aux yeux de certains spécialistes. Hunt (2017) conseille une prudence dans l'utilisation d'une terminologie basée sur les collections du fait qu'elle ne correspond plus aux nouveaux modèles de fonctionnement des bibliothèques. Il propose de remplacer ces deux termes par "stratégie de contenu", un concept qui se concentre autant sur l'accès au contenu externe que sur le contenu créé en interne (2017, p. 30-34).

Si la collection imprimée a perdu son statut de « cœur de la bibliothèque », le développement des collections universitaires « demeure intimement lié à la mission

fondamentale de la bibliothèque qui est de soutenir l'enseignement, la recherche et la création au sein de l'université » (Comeau 2019, p. 39).

Dans un environnement en mutation, l'utilisateur n'est pas seulement au centre des préoccupations mais devient désormais un acteur du développement des collections des bibliothèques. Comme explique Wang (2017), l'optimisation des processus de gestion des collections est un objectif secondaire et devrait être axée en premier sur la maximisation de productivité des usagers. Ainsi, toute optimisation est à considérer non pas comme un objectif en soi, mais uniquement dans le cadre d'un service. (p. 111). Le modèle de « collections en tant que service » s'impose dans les discours de professionnels dont le rôle est maintenant de « connecter efficacement les utilisateurs au contenu, peu importe le format ou l'emplacement de ce contenu » (Way 2017, p. 284).

Les solutions mises en place, parfois de manière précipitée, sont de nature pragmatique mais elles s'adaptent également à la pression exercée par des éditeurs commerciaux :

« La réorientation de la collection semble être motivée non pas par le désir de remplir notre mission principale sur nos campus ou de donner aux utilisateurs ce qu'ils veulent, mais par la volonté d'économiser de l'argent - économiser l'argent dépensé pour les bibliothécaires qui sélectionnent les livres titre par titre » (Fry 2015, p. 20).

5.4.2.1 Processus de sélection

La sélection peut être décrite comme un processus à 4 étapes : 1) identification, 2) évaluation de la pertinence par rapport à la collection, 3) décision d'acquisition, 4) préparation de commande (Johnson 2018, p. 122). Le flux de travail est structuré selon différents modes d'acquisitions :

- Commandes titre par titre (Firm order)
- Commandes de bouquets (Firm order collections)
- Demand-Driven ou Patron-Driven Acquisition (DDA/PDA)
- Evidence-Based Acquisition (EBA)
- Commandes permanentes (Standing order/blanket order)
- Plans d'approbation (Approval plan)

Les documents choisis et commandés individuellement sont considérés comme une micro-sélection alors que la macro-sélection fonctionne par ajout d'un grand nombre des documents en masse (Johnson 2018, p. 141). Elle se traduit par des plans d'approbation, commandes permanentes ou bouquets. Chaque modèle implique des pratiques de sélection spécifiques et le degré d'implication des bibliothécaires varie à plusieurs niveaux.

Les programmes PDA (Patron-Driven Acquisition) et DDA (Demand-Driven Acquisition) « font reposer les acquisitions sur les épaules des usagers plutôt que sur ceux des bibliothécaires » (Comeau 2019, p. 29). Ils consistent en l'accès à une collection de livres dont l'achat est déclenché après un temps et/ou nombre d'usages prédéfinis dans le contrat entre la bibliothèque et l'éditeur (Hathaway et al. 2020).

Albitz (2014) précise la différence entre ces deux modèles tels que définis par la NISO (The National Information Standards Organization). Les acquisitions selon le mode Patron-Driven sont basées sur l'apport direct et indirect des utilisateurs et comprennent à la fois l'analyse

d'usage et les demandes transmises à la bibliothèque par les usagers. Dans le programme Demand-Driven la sélection par l'utilisateur advient seulement « at the point of use » (p. 102).

Le modèle EBA (Evidence-Based Acquisition) utilise les données d'usage pour maximiser l'investissement de la bibliothèque dans les monographies hautement utilisées (Holden 2017, p. 63). Ce mode d'acquisition permet à la bibliothèque d'accéder à l'ensemble d'une collection sur un sujet spécifique ou selon un profil particulier (Johnson 2018, p. 4). Quant à l'achat, il advient à la fin du programme, souvent après un an, à la suite d'une évaluation basée sur les statistiques d'utilisation.

Le plan d'approbation consiste en des acquisitions de ressources envoyées automatiquement par le fournisseur en fonction de critères préétablis par la bibliothèque dans un contrat entre elle et son prestataire (Wilkinson et al. 2016, p. 190). Comme son nom l'indique, le plan d'approbation a été conçu à l'origine pour permettre l'acquisition automatique de livres une fois ceux-ci approuvés par les bibliothécaires. Cependant, les nouveaux services ajoutés, tels que le traitement des livres imprimés prêts à être mis en rayon, suppriment cette option de retour (Roll 2016, p. 5). Roll remarque que cet avantage de l'approbation se déplace aujourd'hui dans les pratiques de sélection selon le mode DDA, excepté le fait, que ce sont les utilisateurs, et non les bibliothécaires, qui approuvent les titres (p. 5).

Considérés comme une variante du plan d'approbation, les *eSlips* sont des listes de sélections de nouveautés envoyées régulièrement aux bibliothécaires par un fournisseur au moyen de notifications. Ils se distinguent des newsletters, qui ne relèvent pas du contrat personnalisé. La sélection des titres est effectuée par le fournisseur sur la base de nombreux critères qui constituent le profil de la bibliothèque.

5.4.2.1.1 Externalisation

Avec le développement de plans d'approbation, la sous-traitance et l'externalisation d'acquisition, *outsourcing* dans l'appellation anglaise, a commencé à augmenter dans les années 1970. Martin (2004) précise la différence entre deux termes qui se réfèrent aux pratiques de *outsourcing*: la sous-traitance et l'externalisation. Dans le premier cas, le prestataire exécute certaines tâches pour le compte de l'entrepreneur principal et sous sa responsabilité. L'externalisation est « le fait de confier à des entreprises ou à des organisations externes des fonctions qui seraient autrement exécutées par des employés de la bibliothèque (p. 9). Plusieurs auteurs soulignent une relation étroite entre le fournisseur et la bibliothèque dans la pratique d'externalisation (Alix, Desrichard 2008; Holden 2017; Agee 2007). Agee insiste sur le rôle crucial des fournisseurs dans l'intermédiation entre la bibliothèque et les éditeurs (2014, p. 107). Les fournisseurs apportent également une valeur ajoutée de services supplémentaires, notamment le service de veille. Actuellement une majorité de prestataires ont la possibilité de fournir le traitement complet de documents et simplifier le flux entier de travail jusqu'à la livraison des livres fournis en tant que *shelf-ready*. D'après Charlotte Perrin cette pratique est un « just-in-time industriel appliqué à la documentation⁵ »

Comme le souligne Agee (2007, p. 75), si la tâche d'externalisation influence le flux de travail quotidien, le temps gagné doit être bien investi. La sélection et collecte étant déléguées aux

⁵ Cité par : LIMAN (2004, p. 4)

tiers, les bibliothécaires peuvent focaliser leur attention sur l'offre de petits éditeurs spécialisés afin de combler des lacunes dans les collections, notamment en ce qui concerne les publications de niches (Rashid 2019, p. 2). Derrière la question de l'externalisation il y a aussi « la notion existentielle de l'équilibrage entre les activités de front-office [...] et celle de back-office » (Martin et al. 2004, p. 43). L'externalisation apparaît alors comme un moyen de réduire l'énergie consacrée à la gestion des ressources pour se concentrer sur la création de produits et services pour les comptes du public (ibid.). Cet argument constitue actuellement la raison principale des pratiques d'*outsourcing* dans les bibliothèques académiques.

L'externalisation du développement des collections évolue différemment selon les pays ou régions linguistiques. Elle est une pratique managériale courante au sein des bibliothèques aux États-Unis. En Europe, cette expérience se poursuit assez rapidement dans les bibliothèques en Allemagne (Bornett 2008; Golsch 2009; 2010) ou aux Pays-Bas (Jacquet 2012; Alix, Desrichard 2008). En revanche, dans les pays où le statut de la fonction publique est fortement ancré, les pratiques d'externalisation du développement des collections évoluent beaucoup plus lentement (Calenge 1999, p. 207-208; Iorio 2015, p. 24) C'est probablement pour la même raison que dans les bibliothèques et les centres de documentation du service public, en France notamment, la veille semblerait être une fonction externalisée plus récemment (Martin et al. 2004, p. 39). Aux yeux de Bertrand Calenge, concéder la constitution de la collection reviendrait à renoncer au caractère public de la bibliothèque. Pour le bibliothécaire français, il était difficilement concevable de déléguer la sélection comme « n'importe quelle tâche technique » (1999, p. 207-208).

Alors que certains suggèrent d'abandonner les sélections manuelles titre par titre comme étant trop chronophages et peu pertinentes (Way 2017), d'autres les considèrent comme un élément essentiel d'un programme de qualité (Fry 2015). D'après Fry, les affirmations au sujet de l'inefficacité de sélections effectuées par les bibliothécaires, ont été communiquées, pour la plupart, de manière inexacte et trompeuse (2015, p. 2). D'ailleurs, plusieurs études ont démontré que les sélections individuelles étaient plus pertinentes que celles de programmes d'approbation. Cette observation est confirmée par les résultats des tests effectués récemment par Strothmann et Rupp-Serrano (2020). L'étude antérieure de Brantley (2013) a déjà signalé les insuffisances des plans d'approbation, jugés inappropriés pour les collections de petits éditeurs ou les ouvrages d'érudition qui dépassent les frontières disciplinaires. Ke, Gao et Bronicki (2017) font le même constat. L'étude de Gao (2018) démontre également les faiblesses de sélections automatiques et confirme que dans de nombreux domaines, la connaissance du sujet et la compréhension des disciplines avec lesquelles les bibliothécaires travaillent sont essentielles à la prise de décision. Une étude sur les pratiques de développement des collections de poésie (Green, Fleming-May 2015) a révélé que les contributeurs les plus significatifs aux décisions d'achat étaient les demandes soumises par les professeurs (99% des répondants), les demandes soumises par les étudiants (88%) et les critiques de livres (88%). Les facteurs les moins efficaces dans le déclenchement des achats de poésie étaient les sélections automatiques du plan d'approbation (p. 460). Tous ces auteurs s'accordent sur le fait que, même si les sélections automatiques augmentent l'efficacité du processus de développement de collections, celles effectuées par des experts restent une nécessité.

5.4.3 Bibliothécaires de liaison

Pourtant, le temps investi dans les commandes fermes fait l'objet de débats à l'époque où les bibliothèques universitaires redéfinissent le rôle du bibliothécaire scientifique (Ke, Gao, Bronicki 2017, p. 36). L'étude de Sierra (2012) sur les postes de bibliothécaires de l'ARL (The Association of Research Libraries) révèle que plus de la moitié de tous les emplois annoncés en 2011 étaient des postes nouvellement créés ou avec des rôles considérablement redéfinis. Le profil du bibliothécaire de référence (subject librarian), impliqué traditionnellement dans la sélection de ressources, a été progressivement abandonné (Delorme 2018, p. 65). Comme le résume Albitz (2014, p. 28), son rôle a été redirigé vers l'accompagnement à la navigation sur le contenu qui a été agrégé ailleurs.

Ce nouveau rôle de bibliothécaire de liaison (liaison librarian) a reçu une attention particulière. Il désigne un bibliothécaire académique chargé des responsabilités externes, celles de communication et de support aux étudiants et enseignants/chercheurs, selon les disciplines qui lui sont assignées (Johnson 2018, p. 44). Sa mission se déploie au travers de compétences professionnelles multiformes : méthodologiques, techniques, stratégiques et communicationnelles (Pouchol 2006, p. 16). Les dimensions : relationnelle et managériale deviennent déterminantes dans le rôle de celui ou celle qui représente le contact-clé entre la bibliothèque et les départements. Par conséquent, le service de liaison est compris comme un modèle d'acquisition (Gregory 2019, p. 190).

Figure 7 : Responsabilités des bibliothécaires de liaison



6. Résultats

Les résultats obtenus à partir de l'analyse des données recueillies, reflètent les tendances signalées dans la revue de littérature en ce qui concerne les méthodes d'acquisition et les politiques documentaires. Celles-ci se traduisent logiquement dans les pratiques de sélection et, par extension, dans les pratiques de veille. La première partie détaille le contexte des bibliothèques et la deuxième les étapes et les outils de veille. Les résultats varient selon les régions géographiques ou linguistiques. Quelques groupes spécifiques seront présentés dans le chapitre Collecte.

6.1 Contexte

6.1.1 Structures

60 bibliothèques de l'échantillon ont répondu à la première question relative au mode organisationnel du développement des collections. 3 profils ont pu être identifiés à partir des données obtenues. La majorité de ces bibliothèques (43 %) fonctionnent selon un modèle centralisé autour de pôles fonctionnels. Les collections sont gérées par une équipe centrale qui s'engage à acheter toutes les ressources essentielles. Le deuxième groupe (40 %) représente les bibliothèques décentralisées avec des services regroupés autour des structures facultaires. Le processus de sélection et de veille, ainsi que les acquisitions, sont réalisés au sein des bibliothèques associées à leurs départements. Le troisième modèle (17 %) est intermédiaire. La veille et le développement des collections sont décentralisés par rapport au service d'acquisitions. Quelques modèles hybrides ont pu être identifiés à l'intérieur de cette catégorie. Le département des acquisitions est fréquemment impliqué dans la sélection d'une partie des ressources en fonction du type/format et/ou de la discipline, les autres ressources étant gérées localement.

72 bibliothèques ont donné la réponse au sujet de leur système intégré de gestion. Alma en représente une majorité écrasante, à raison de 54 %, suivi de WMS Worldshare de OCLC et Koha (7 % chacun), les autres systèmes ayant été cités une à trois fois chacun. 15 différents SIGB étaient mentionnés au total. 3 bibliothèques prévoient le passage prochain vers Alma également. Les systèmes actuels permettent à la grande majorité des bibliothèques l'échange de données informatisé (EDI) avec leurs fournisseurs.

6.1.2 Politiques de développement des collections

Les modèles PDA/DDA ont été mentionnés par 17 répondant-e-s comme étant les modèles de base de développement des collections. L'EBA n'a été cité qu'une seule fois en tant que méthode d'acquisition globale et 8 fois comme faisant partie d'un système complexe. A ces méthodes s'ajoutent également les commandes par bouquets et les acquisitions automatiques par le biais de plans d'approbation.

Dans de nombreuses bibliothèques les macro-méthodes laisse peu de places à la sélection de titres individuels et les pratiques de veille en sont réduites. Une répondante de l'université australienne l'exprime de façon assez explicite :

“Monitoring is a tricky thing, because a lot of resources come to the library as package deals from publishers that we pay for year by year (or perpetually), so you don't have to monitor and select as much these days. But yes, subject librarians still do some monitoring” (Bibliothécaire de la Faculté de Sciences à l'Université du Queensland).

Souvent, en effet, les bibliothécaires associé-e-s aux différents départements sont chargé-e-s de compléter les sélections, dont une grande partie, sous forme d'abonnements et de contrats, est assurée par les services centralisés :

« Nous avons plus droit qu'à deux commandes de livres par an (une en janvier-février et l'autre en septembre). Dans ces conditions, selon moi, il est compliqué de mettre en place une veille documentaire efficace et d'acheter « régulièrement » des nouveautés. (Bibliothécaire, La Haute École de la Province de Liège).

Un autre aspect qui rend la veille classique moins pertinente est un environnement en ligne de fournisseurs. Ces portails, spécialement conçus pour les bibliothèques et leurs collections, permettent de faire de la veille. Une réflexion partagée par une grande partie de répondant-e-s est que le mode de fonctionnement basé sur les sélections « titre par titre » tend à disparaître. La réduction des ressources, tant financières qu'humaines, est mentionnée à l'unanimité comme un facteur principal des changements de ces dernières années. Deux bibliothécaires ont clairement indiqué qu'elles ne faisaient plus de veille, leur modèle d'acquisition étant strictement PDA. Deux autres ont mentionné la pratique d'une veille passive, limitée à l'examen des offres publicitaires envoyées par les éditeurs.

La pression exercée par ces derniers a également été évoquée par les répondant-e-s :

« Pour les ebooks aussi nous sommes tenus à passer par un marché et nous devons nous y conformer. Et les modèles économiques des éditeurs d'ebooks sont souvent insupportables (à mon sens) : pour les sciences humaines, en anglais, je n'arrive pas à acheter des manuels par exemple, parce que l'éditeur vend son ebook avec un système d'authentification qui convient à un particulier mais n'est pas adapté pour une bibliothèque. Le modèle économique est fait pour gagner de l'argent, pas pour diffuser des connaissances » (Bibliothécaire scientifique, université en France).

6.1.3 Monographies imprimées

L'aspect pragmatique de politiques documentaires actuelles semble être moins remis en question par les bibliothécaires anglophones, et davantage dans les régions francophones. Les bibliothécaires expriment encore une sensibilité quant à l'utilisation des monographies imprimées dans les domaines des sciences humaines, sociales et des lettres. Ils mentionnent également plusieurs contraintes liées à l'acquisition de livres électroniques : certains manuels jamais disponibles en format électronique institutionnel, incertitude quant à la date de publication de l'équivalent imprimé, difficultés liées à l'accès d'une part et prix prohibitifs pour un accès illimité d'autre part. Le passage au numérique n'a pas pris la même vitesse partout. Certaines bibliothèques ou départements sont presque exclusivement digitaux, dans d'autres la proportion de ressources imprimées s'élève encore bien au-dessus de 50 % par rapport aux e-books. Les pressions du marché éditorial semblent peser sur les politiques documentaires :

« L'achat au titre est de moins en moins privilégié chez [les] fournisseurs. Ceux-ci sont les champions toute catégorie pour renouveler et réinventer en contenu des modèles de disponibilité de la documentation en plus d'imaginer de nouveaux verrous numériques complexes à accéder pour le la membre de notre communauté » (Bibliothécaire disciplinaire en Muséologie et Histoire de l'art à l'UQAM)

Le répondant de l'Université d'Amsterdam a partagé ses réflexions issues des enquêtes menées auprès des usagers de la bibliothèque entre 2017 et 2019. L'accessibilité des publications, mais aussi le silence, la concentration et l'inspiration seraient des éléments que les étudiants et les chercheurs apprécient lorsqu'ils travaillent "entre les livres".

6.1.4 Autonomie et responsabilité

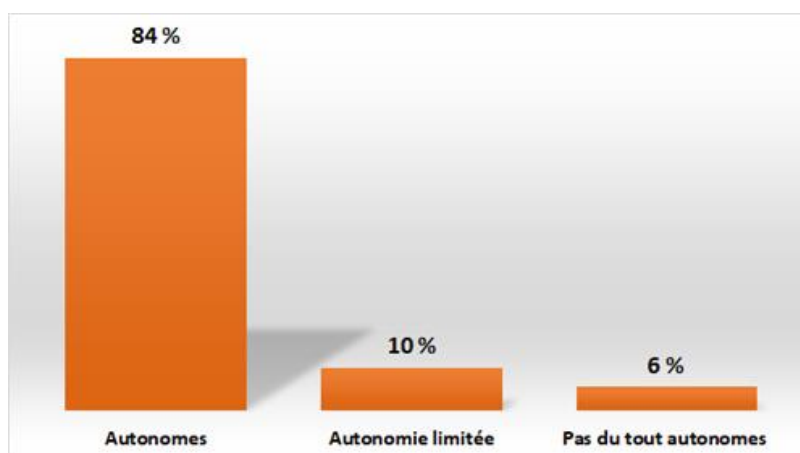
Les données recueillies montrent que les bibliothécaires assument la responsabilité du développement des collections pour plus de la moitié de l'échantillon (55%). Dans 19% des cas, cette tâche est déléguée aux utilisateurs (chercheurs, professeurs et étudiants), selon le modèle PDA/DDA. Un modèle mixte, dans lequel cette responsabilité est partagée entre la bibliothèque et le corps enseignant, représente 16 %. Enfin, les universitaires sont les seuls responsables dans 10 % des cas.

Figure 8 : Responsabilité dans le développement des collections (%)



Dans le modèle mixte, la bibliothèque se charge des acquisitions d'ordre général alors que les demandes des enseignants portent habituellement sur des livres beaucoup plus spécialisés, souvent en lien avec leurs activités de recherche.

Figure 9 : Autonomie des bibliothécaires dans la sélection des ressources



Dans la grande majorité des cas (84 %), les bibliothécaires sont libres de sélectionner les ressources jugées pertinentes pour les départements qui leur sont affectés. Cette autonomie s'inscrit dans le cadre de politiques documentaires qui suivent les orientations pédagogiques et de recherche des établissements. Ainsi, l'autonomie se réalise dans un contexte de coopération. Les réflexions des bibliothécaires témoignent souvent de la confiance avec laquelle les établissements académiques leur confèrent la responsabilité du développement

des collections. Dans seulement 6 % des cas, les bibliothécaires se considèrent comme "pas du tout autonomes" et la charge de la sélection des ressources incombe entièrement aux membres du corps enseignant. Enfin, la catégorie "Autonomie limitée" (10 %) fait référence aux cas dans lesquels une certaine liberté permet aux bibliothécaires de procéder aux commandes complémentaires.

Les données permettent de constater que le manque d'autonomie n'est pas en lien avec l'absence des bibliothécaires disciplinaires dans les écoles concernées. C'est le cas seulement pour deux universités : une en Belgique et une au Danemark. D'ailleurs, dans le cas de la bibliothèque danoise, la relation de cause à effet serait plutôt inverse. C'est le modèle strictement PDA qui aurait conduit à la disparition des bibliothécaires scientifiques, comme le rapporte le répondant de l'Université de Copenhague :

« We do not have subject librarians any longer in the way we used to have 20-30 years ago. At that time we hired candidates with degrees (typically master degrees) from the universities. We still have staff taking care of specific domains but they do not necessarily come with a relevant subject background ».

En revanche, les bibliothèques qui n'ont pas de spécialistes de disciplines diplômé-e-s sont pour la plupart autonomes. Cela suggère que la responsabilité dans le développement des collections est davantage une question de tradition que de compétences. En effet, on trouve des bibliothécaires peu ou pas autonomes en Belgique, dans les pays nordiques et au Royaume-Uni. Dans le reste de l'Europe, les bibliothécaires assument la tâche des sélections de manière indépendante. La réflexion d'une répondante d'une université en France résume de manière explicite le bien-fondé de cette dernière approche :

« Nous ne sauvegardons pas les résultats de veille et ne les transmettons pas aux enseignants. Nous n'avons pas de circuit de validation de nos sélections par les universitaires. Mais nous les sollicitons pour évaluer la qualité d'un fonds quand nous engageons des travaux de désherbage. Les enseignants sont les experts de leur discipline mais notre propre expertise est de connaître parfaitement l'offre éditoriale disponible » (Responsable du développement des collections, Service Commun Learning Center de l'Université de Haute-Alsace).

Au Canada et aux États-Unis, les bibliothécaires bénéficient d'une autonomie entière en fonction de leur statut académique (ALA American Library Association 2006; ACPPU Association canadienne des professeures et professeurs d'université 2018), ce qui a été souligné par les répondants des deux pays : « "Our librarians are tenured academic staff, with our professional practice protected by academic freedom in our union collective agreement » (Collection Strategies Librarian, Université de l'Alberta, Canada).

6.1.5 Bibliothécaires disciplinaires

Les bibliothécaires spécialisé-e-s sont généralement responsables de plusieurs domaines plus ou moins proches, le principe étant qu'ils aient un diplôme au moins dans un de ces domaines. Cependant, certains ont à leur charge plusieurs disciplines bien éloignées :

« I was already subject librarian in Sociology, Politics, Economics, Informatics, Pedagogy, Psychology and am subject librarian in Religious Studies, Middle Eastern Studies and Library Sciences [...] In total they rely on our competence » (Bibliothécaire disciplinaire à l'Université de Bamberg, Allemagne).

Dans l'ensemble, les bibliothécaires disciplinaires (ou scientifiques) sont présents dans 94 % des bibliothèques ayant participé à l'étude. En marge de ce groupe on peut distinguer deux

sous-catégories, dont l'une (9%) représente les écoles dans lesquelles l'équipe de sélection est partiellement composée de bibliothécaires devenu-e-s des spécialistes "par expérience". La seconde (3%) fait référence au cas où les bibliothécaires scientifiques ne sont plus impliqué-e-s dans le développement des collections. Leur rôle a été réorienté vers un service de liaison. C'est principalement le cas pour les pays nordiques et le Royaume-Uni :

“Our staff has reduced over the years, and we now have 4 subject staff responsible for teaching / supporting the needs of Undergraduate and postgraduate students (they don't deal with book / resource acquisition)” (Research Resources Manager, l'Université de Dundee).

Cette réorientation est visible dans les termes qui sont attribués aux postes des bibliothécaires de référence. Dans les réponses rédigées en anglais, la dénomination « Subject librarian » est souvent utilisée en tant que terme générique. Parmi les titres officiels, tels que précisés par les répondants, « Liaison librarian » ou « Academic liaison librarian » sont les plus fréquents. Dans les bibliothèques suisses alémaniques les versions anglophones sont utilisées comme suit : « Liaison librarian » à l'université de Zurich, « Subject librarian » à l'université de Bâle et celle de Berne, « Subject specialist » à l'EPFZ.

Dans les bibliothèques francophones, les termes utilisés sont plutôt classiques : Bibliothécaire scientifique, Bibliothécaire spécialisé, Bibliothécaire de référence et Responsable matières. En revanche, le « Bibliothécaire de liaison » est présent à l'EPFL.

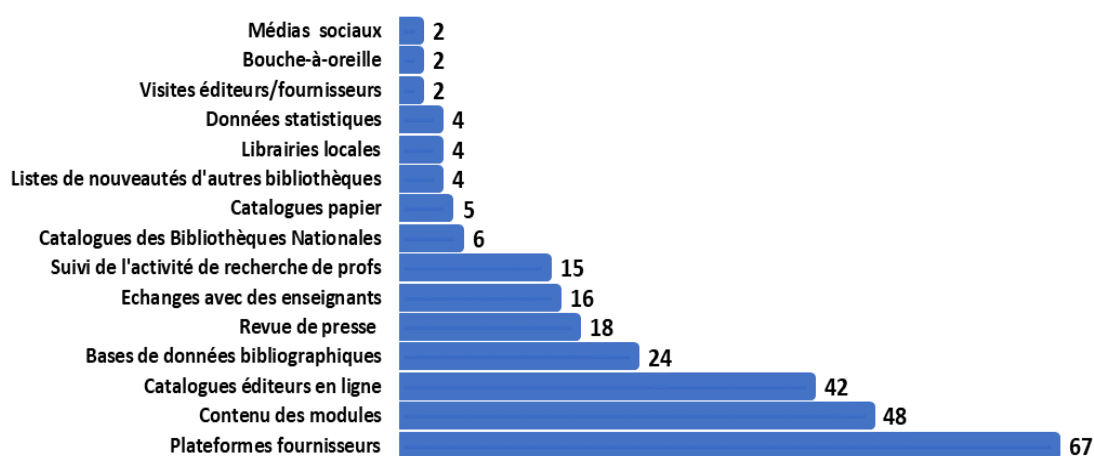
6.2 Étapes de veille

Cette section présente les résultats de l'enquête autour de 4 phases de veille : le sourcing, la collecte, le stockage des références et la diffusion des bulletins de veille (listes de présélections). La communication, qui est un aspect transversal de la veille, fait également partie des résultats de ce chapitre.

6.2.1 Sourcing

Les étiquettes du graphique indiquent le nombre d'occurrences pour chaque catégorie de sources présente dans les réponses.

Figure 10 : Sources de veille mentionnées par les répondant-e-s



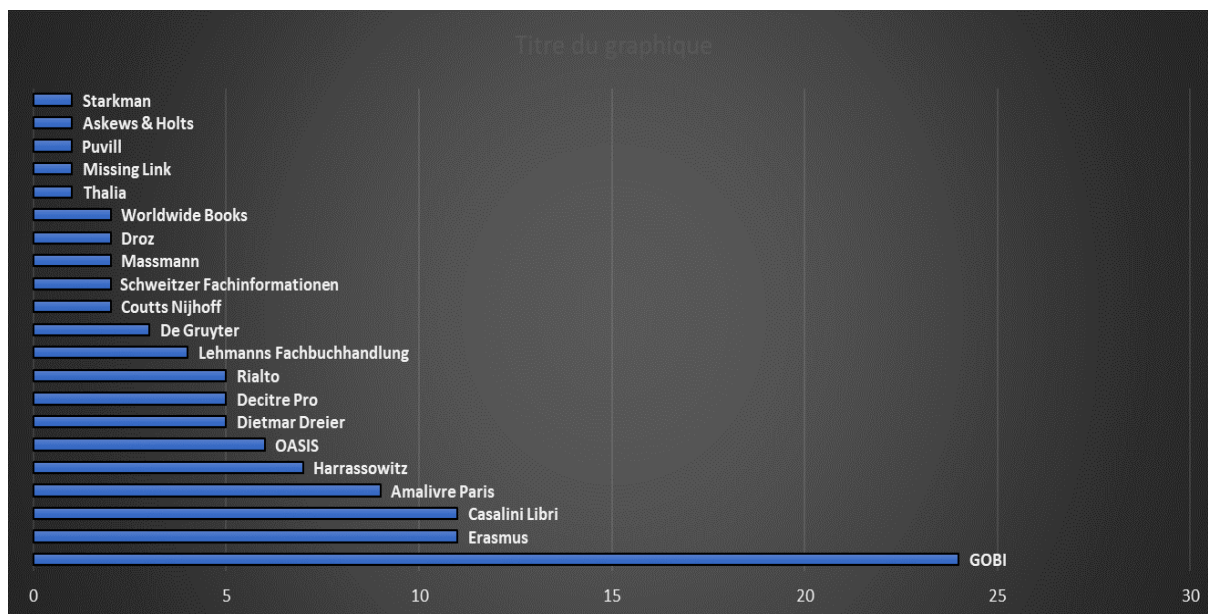
Il est facile de constater que les plateformes qui offrent le service de veille directement dans leur environnement en ligne, sont de loin une source privilégiée. Cette catégorie a été

mentionnée 67 fois, soit dans 76 % des réponses. Il s'agit principalement des sites des fournisseurs, mais aussi de ceux des grands éditeurs ou des libraires, ainsi que d'autres plateformes permettant aux bibliothèques de créer leur propre panier en ligne.

Le contenu des modules des cours dispensés à l'école (évoqué 42 fois, soit dans 53 % des réponses) en constitue une source non négligeable. Le suivi des programmes de cours et des bibliographies de lectures est une pratique courante de nombreuses bibliothèques. La veille sur les événements scientifiques du campus, sur les thèmes et activités de recherche de professeurs-enseignants (env. 17 %), ainsi que les échanges directs avec eux (env. 18 %) sont des catégories de la même ligne conductrice centrée sur l'utilisateur et sur les besoins présents.

Les catalogues d'éditeurs sont la troisième source (47 %) la plus importante utilisée par les bibliothécaires. Les bases de données bibliographiques représentent 27 % des réponses, suivies de la catégorie « Revue de presse » (20 % des réponses) qui comprend les presses universitaires, presses spécialisées, les critiques littéraires et les médias comme Livres-Hebdo. Les bibliothèques nationales ont été évoquées 4 fois par les répondant-e-s en Suisse et 2 fois par celles/ceux en Allemagne (un peu moins de 7 % au total). Cinq bibliothèques/bases des données nationales ont été mentionnées : Deutsche Nationalbibliothek (DNB), la Bibliothèque nationale suisse (BNS), British National Bibliography (BNB) American National Bibliography (ANB) et la Bibliothèque nationale de France (BNF). Outre les données bibliographiques de leurs catalogues, la mise à jour des parutions des éditeurs, publiées sur les sites des bibliothèques nationales, sont appréciées par les bibliothécaires ayant mentionné cette catégorie.

Figure 11 : Sources et outils de découverte (exemples)



Certains de ces fournisseurs, comme GOBI⁶, OASIS⁷ ou Rialto⁸, sont de gros distributeurs qui couvrent la majeure partie des acquisitions de certaines bibliothèques, notamment dans les pays anglosaxons. OASIS et Rialto (qui est un module d'extension d'Alma) sont des

⁶ <https://www.ebsco.com/products/gobi-library-solutions>

⁷ <https://about.proquest.com/en/products-services/OASIS/>

⁸ <https://knowledge.exlibrisgroup.com/Rialto>

plateformes de commandes en ligne qui offrent le service de sélection et de découverte via leurs bases de données, rationalisent les flux de travail et jouent le rôle de fournisseurs.

D'autres fournisseurs/éditeurs ont chacun un profil orienté vers les zones linguistiques particulières :

- Amalivre⁹ : collections françaises et francophones
- Dietmar Dreier¹⁰ : collections germanophones
- Casalini Libri¹¹ : ressources provenant d'Italie, de France, d'Espagne, du Portugal et de la Grèce
- Harrassowitz¹² : les études orientales, slaves, métiers du livre et bibliothéconomie

Les librairies locales et les revendeurs sont également utilisés pour couvrir les zones linguistiques spécifiques mais davantage encore pour les titres de niche introuvables dans les catalogues de grands éditeurs. C'est le cas de AbeBooks et Amazon. Curieusement, Amazon n'apparaît dans aucune réponse de la part des bibliothèques américaines. Il a été mentionné seulement 4 fois, dont 3 fois en Suisse et une fois par une bibliothécaire de l'Université de Calgary au Canada. En outre, Amazon semble être davantage apprécié comme un outil de découverte de certains titres rares (ce qui lui confère son statut d'imbattable) et non comme une référence majeure. Quant à l'absence d'Amazon dans les réponses de bibliothèques étasuniennes, elle peut s'expliquer par le fait que cette librairie était leader en ce qui concerne l'approvisionnement de bibliothèques en livres imprimés et loin derrière les autres distributeurs pour les livres électroniques, privilégiés actuellement (Michalak, Rysavy, Dawes 2019).

6.2.2 Collecte

Le choix des sources se reflète logiquement dans les pratiques de collecte.

Les plateformes des fournisseurs en ligne représentent une grande partie d'outils facilitant la collecte. La catégorie la plus courante concerne les « listes », soit un « New title service » ou « New release service ». Quant aux newsletters (mentionnées par 43% des répondant-e-s), elles restent un moyen classique et utile de veille d'éditeurs en dehors du circuit principal ou au-delà des contrats d'approbation.

Les logiciels de Reading Lists, les catalogues digitaux de cours et les bibliographies (communiquées par mail ou directement) sont trois sous-catégories, soit trois méthodes différentes pour récupérer des listes des ressources documentaires en lien avec le programme des cours. Elles se réfèrent donc à la même catégorie de sources. Les catalogues digitaux désignent des plateformes d'enseignement en lignes qui incluent les listes de lectures et les liens d'accès au contenu. Les Reading Lists, conçus dans le contexte du passage à un modèle d'enseignement hybride, sont des logiciels qui rationalisent et simplifient le flux de travail entre le corps académique et la bibliothèque. Les professeur-e-s sont invité-e-s à créer des listes de ressources nécessaires utilisées durant le semestre. Les logiciels fournissent une structure claire permettant de créer des bibliographies annotées. Ils

⁹ <https://www.amalivre.fr/fr/>

¹⁰ <https://www.dietmardreier.de/>

¹¹ <https://www.casalini.it/>

¹² <https://www.harrassowitz-verlag.de/DEU/index.shtml>

s'intègrent facilement à des plateformes d'enseignement en ligne et au système et catalogue de bibliothèque. Les enseignant-e-s sont censé-e-s de marquer la priorité des ressources (lecture essentielle, recommandée ou complémentaire). Deux logiciels ont été mentionnés : Talis Aspire¹³ et Leganto Ex Libris¹⁴ (un autre module d'extension d'Alma). Quant aux bibliographies communiquées directement aux bibliothécaires, elles sont généralement soumises au format Excel.

Figure 12 : Outils de collecte



Étonnamment, les outils très classiques de veille, tels que les flux RSS, n'ont été évoqués que deux fois. Les bibliothécaires à l'Université Paris-Saclay utilisent les agrégateurs de flux : Netvibes, Inoreader et Feedly. La bibliothécaire spécialisée en Histoire de l'art et Muséologie, à la Bibliothèque des arts à l'UQAM, se sert de la fonctionnalité offerte par Outlook (de la suite professionnelle 365) pour agréger les fils RSS. Elle-même s'exprime ainsi au sujet de pratiques de veille d'acquisitions :

« La documentation savante n'est plus disponible via les mêmes canaux qu'il y a quelques années, donc la veille devient quand même moins pertinente ».

Alors que les sélections titre par titre perdent de leur importance en raison de la présence de modèles d'acquisition complexes, toutes les bibliothèques n'ont pas répondu de la même manière face aux changements. Les tendances semblent être très marquées dans certaines régions.

6.2.2.1 Bibliothèques étasuniennes

Une particularité qui se manifeste dans les réponses des bibliothèques étasuniennes est la place que prennent des plateformes des fournisseurs dans leurs acquisitions. Par ailleurs, dans 9 réponses sur 10, les mots "GOBI" et "vendor" (ou « supplier ») apparaissent directement dans la première phrase des réponses concernant les sources de veille et les outils de collecte. Les plans d'approbation sont les pratiques de routine et leur pertinence ne semble pas être remise en question. GOBI se révèle plutôt comme un partenaire qui

¹³ <https://talis.com/talis-aspire/>

¹⁴ <https://exlibrisgroup.com/products/leganto-reading-list-management-system/>

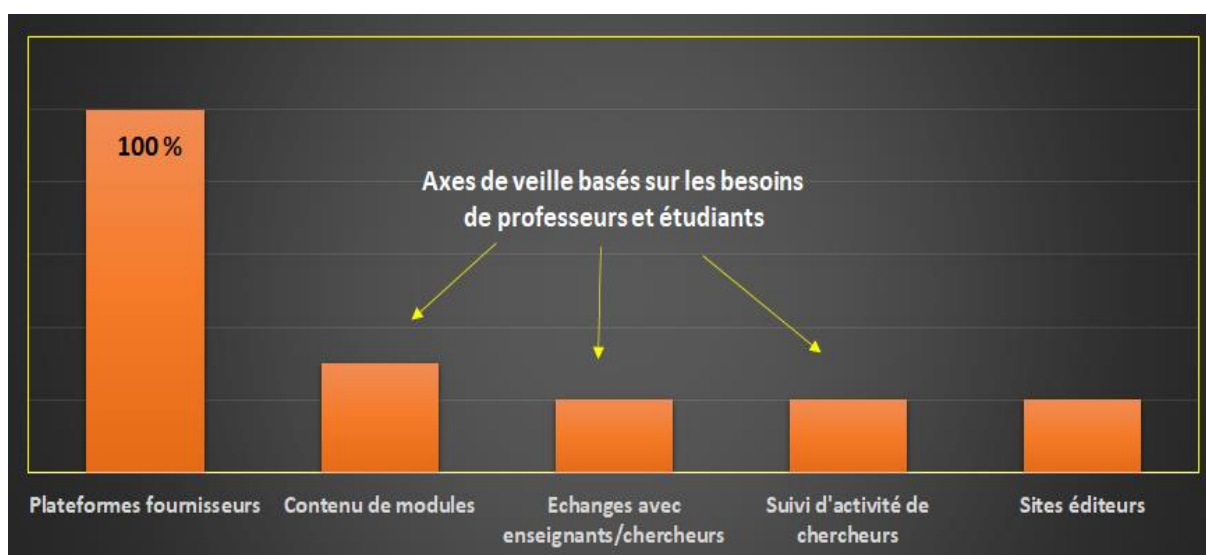
intervient dans toutes les phases de développement de collections, également en tant que médiateur de la revue de presse :

“In addition, through GOBI, the Collection Management Librarian receives a weekly email containing books that have been reviewed in places like the New York Review of Books and the New York Times Book Review”.

La citation est celle de la responsable du service des acquisitions de l'Université de Rhode Island. Les sélections y étant centralisées, les bibliothécaires spécialisé-e-s (appelés "Selectors ») complètent les recherches basées sur les critiques littéraires :

“Choice cards are the primary tool for selectors (of which we have few, and we don't spend too much time on it)”.

Figure 13 : Sources de veille dans les bibliothèques étasuniennes



Le deuxième axe de veille dans les bibliothèques étasuniennes porte sur le suivi des besoins documentaires de l'école. Cet aspect est essentiellement géré via le service de liaison. Cette citation reflète les réflexions partagées par la plupart des bibliothécaires :

« Most librarians with collection responsibilities are subject liaisons. This means they provide library instruction, consultation, and outreach to the departments they are assigned. These activities inform acquisitions” (Bibliothécaire de liaison pour l'histoire, la sociologie et l'anthropologie à la bibliothèque SHS de l'Université de l'Iowa).

6.2.2.2 Bibliothèques britanniques

Les politiques de développement de collections au Royaume-Uni sont très marquées par une approche pragmatique centrée sur les besoins courants des professeur-e-s et étudiant-e-s. Dans 6 universités sur 11, une majeure partie des acquisitions est basée sur les programmes d'enseignement et de recherche. De plus, la plus grande proportion du budget de monographies est automatiquement affectée aux ressources provenant des listes de lecture, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour les choix effectués par les bibliothécaires :

*“There is a small collection development fund for the librarians to add to the physical collections according to promotional materials that may be sent by the publishers
“(Faculty Engagement Manager de l’Université de Surrey).*

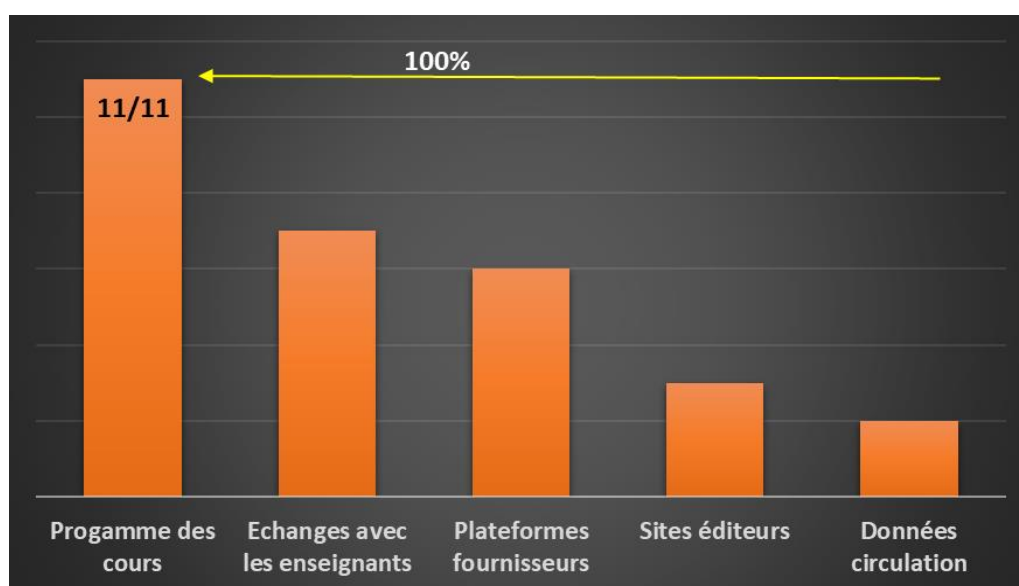
Dans ces modèles, la veille se limite à la surveillance de listes de lectures et, parfois, les données de circulation pour évaluer la pertinence de ressources.

À l’Université d’Exeter, la veille ne se pratiquerait même plus :

“We don’t actually monitor anything for acquisitions. All purchases are made because items are on reading lists, or they are actively selected by academic staff” (Library Liaison Manager).

Dans 3 écoles, la responsabilité des sélections incombe entièrement au corps académique et 2 autres fonctionnent selon le modèle mixte (les bibliothécaires et les professeurs sont impliqués dans le processus de développement des collections). La sélection des ressources complémentaires est basée principalement sur les informations fournies directement par les éditeurs.

Figure 14 : Sources de veille dans les bibliothèques britanniques



L’approche pragmatique se reflète dans l’utilisation généralisée des logiciels de listes de lectures (Reading List). Toutes ont mis en place ce système. Leganto ExLibris et Talis Aspire sont utilisés à parts égales (cités cinq fois chacun). Une école dispose d’un logiciel iFind.

Figure 15 : Outils de collecte dans les bibliothèques britanniques

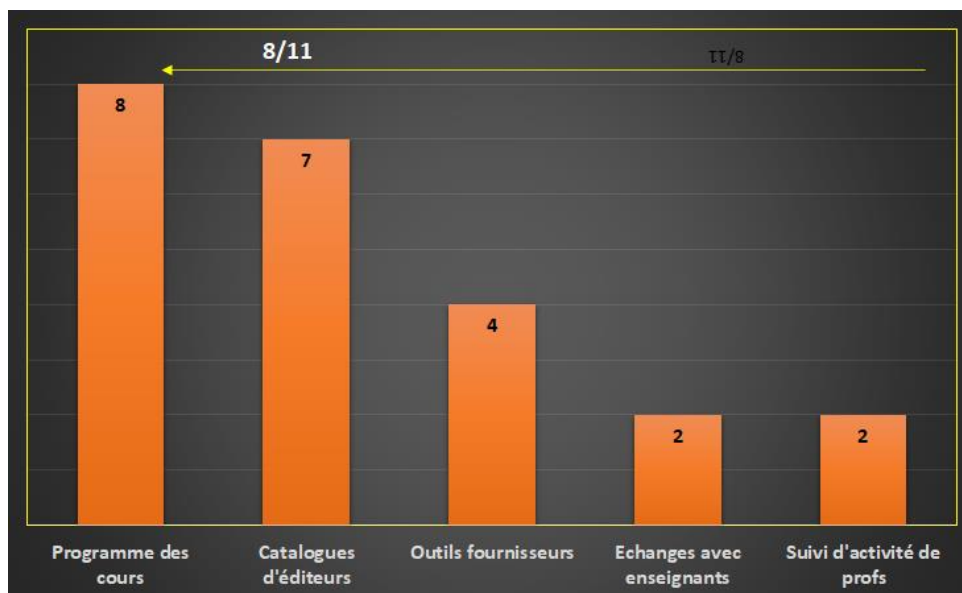


6.2.2.3 Bibliothèques nordiques

Ce groupe est composé de 11 cas rassemblant la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark. Le profil de ces bibliothèques présente de nombreuses similitudes avec les bibliothèques britanniques. Les modèles PDA et DDA (dans certains cas « strictement PDA ») est prédominant et laisse peu de place aux sélections complémentaires :

“No. We do not monitor new editions as we do not select titles ourselves at the library. The process is strictly PDA: patron driven acquisition” (Responsable de la bibliothèque facultaire à l’Université de Copenhague, Danemark).

Figure 16 : Sources de veille dans les bibliothèques nordiques



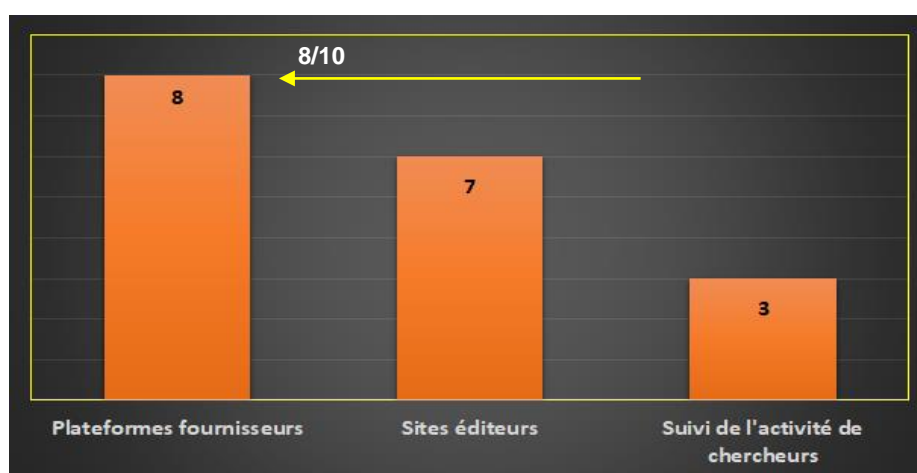
Les catalogues d'éditeurs sont beaucoup plus présents, principalement en lien avec les spécificités linguistiques des ressources de ces pays.

6.2.2.4 Bibliothèques australiennes

L'échantillon des bibliothèques australiennes (3 universités seulement) est trop petit pour en tirer des conclusions. On peut cependant noter que toutes les 3 universités ont mis en place des logiciels de listes de lectures (2 fois Leganto et 1 fois Talis). Leurs structures sont centralisées, les acquisitions étant basées sur les modèles macro (PDA/DDA, bouquets, plans d'approbation). Elles partagent des similitudes avec les bibliothèques étasuniennes d'un côté, et les britanniques de l'autre. Pour les plans d'approbation, GOBI et Rialto sont des principaux fournisseurs.

6.2.2.5 Bibliothèques canadiennes

Figure 17 : Sources de veille dans les bibliothèques canadiennes



Les bibliothèques canadiennes partagent les pratiques des bibliothèques des États-Unis concernant leur recours aux services des fournisseurs. GOBI est prédominant, suivi de Oasis. En revanche, les fournisseurs de zones linguistiques spécifiques sont plus cités par les bibliothécaires canadien-e-s. Harrassowitz, Amalivre et Casalini Libri sont mentionnés 4 fois chacun ce qui représente presque la moitié des cas, soit 2 fois et demie de plus que dans les bibliothèques étasuniennes. Les éditeurs également sont davantage mis en avant. Deux bibliothèques francophones de cet échantillon sont aussi incluses dans le groupe qui suit ci-dessous.

6.2.2.6 Bibliothèques francophones

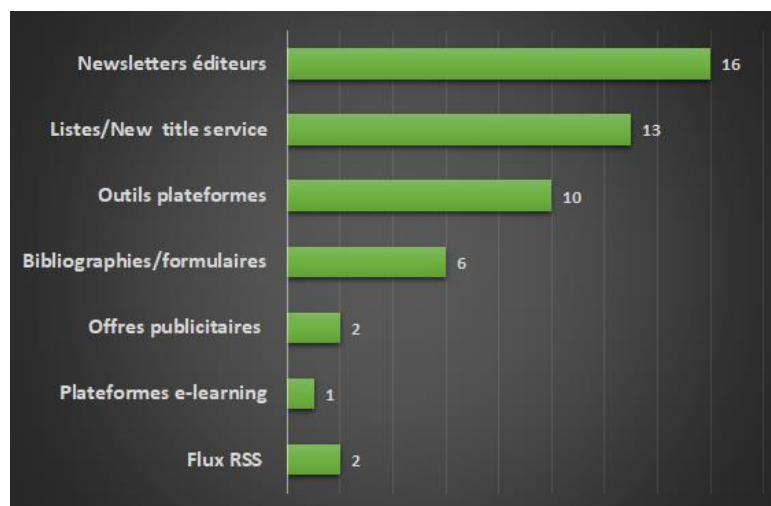
L'échantillon francophone est composé de 23 bibliothèques de France, de Suisse romande, de Belgique et du Québec. La France, avec 11 bibliothèques, représente près de la moitié de l'échantillon. Afin de déterminer si les pratiques des bibliothèques françaises avaient un impact significatif sur les résultats de cet échantillon, la liste des bibliothèques françaises a été provisoirement retirée. Les proportions sont restées presque inchangées, ce qui suggère que les données sont représentatives de l'ensemble de cette zone linguistique.

Ce qui caractérise l'échantillon francophone, c'est la diversité de ressources et d'outils. La veille sur les sites d'éditeurs y joue le rôle prépondérant. Les plateformes de fournisseurs occupent la deuxième place. Les bases de données bibliographiques et la revue de presse sont également davantage mises en avant que dans les réponses de bibliothèques anglophones et nordiques. C'est une veille plus active (et probablement plus chronophage)

et moins externalisée. Le modèle PDA n'est pas dominant. Voici l'exemple des activités de veille d'une bibliothécaire d'une université en France :

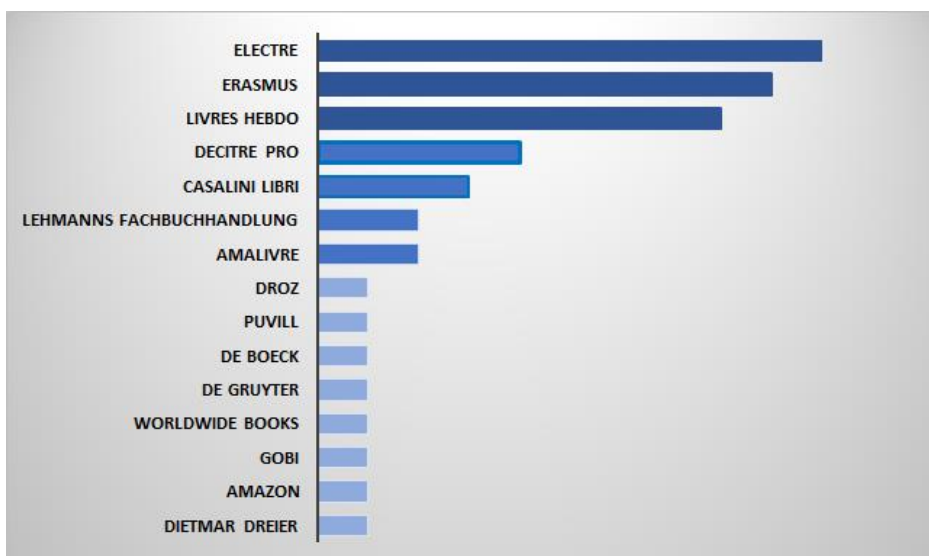
« Je suis abonnée à des alertes sur des centaines de sites d'éditeurs et reçois des mails lorsqu'il y a de nouvelles parutions. Je dépouille les bibliographies des articles publiés dans quelques revues et les comptes-rendus de lectures. Par ailleurs, je dépouille chaque semaine le Times Literary Supplement etc. ».

Figure 18 : Outils de collecte dans les bibliothèques francophones



Au niveau de la collecte, également, les services des fournisseurs sont moins mis en avant. D'ailleurs aucun plan d'approbation n'a été mentionné. En revanche, le « New title service » semble être apprécié (56 % des réponses).

Figure 19 : Sources et outils de collecte dans les bibliothèques francophones (exemples)



Parmi les sources et outils, Electre reste incontournable dans les bibliothèques francophones, mais on note également une forte présence de Livres-Hebdo et du fournisseur Erasmus.

6.2.2.7 Bibliothèques en Suisse

Les bibliothèques suisses semblent avoir un meilleur équilibre entre les outils de sélection traditionnels et les macro-méthodes. Cependant, les bibliothèques alémaniques seraient plus enclines à utiliser les plateformes des fournisseurs, contrairement aux bibliothèques francophones dont les pratiques sont plus axées sur les catalogues et les sites web des éditeurs. Les bibliothécaires suisses mentionnent plus fréquemment que les autres l'utilisation des catalogues des bibliothèques nationales.

Figure 20 : Sources de veille dans les bibliothèques en Suisse

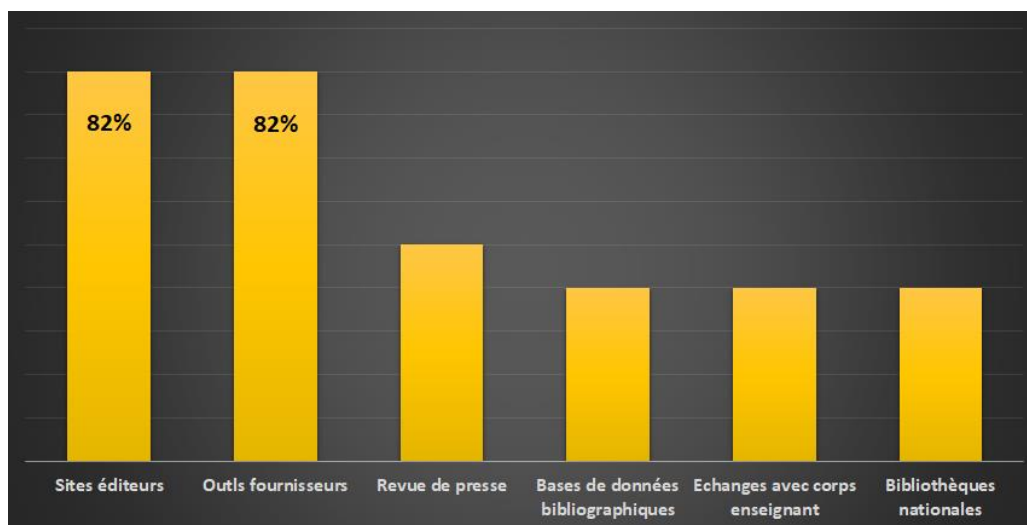
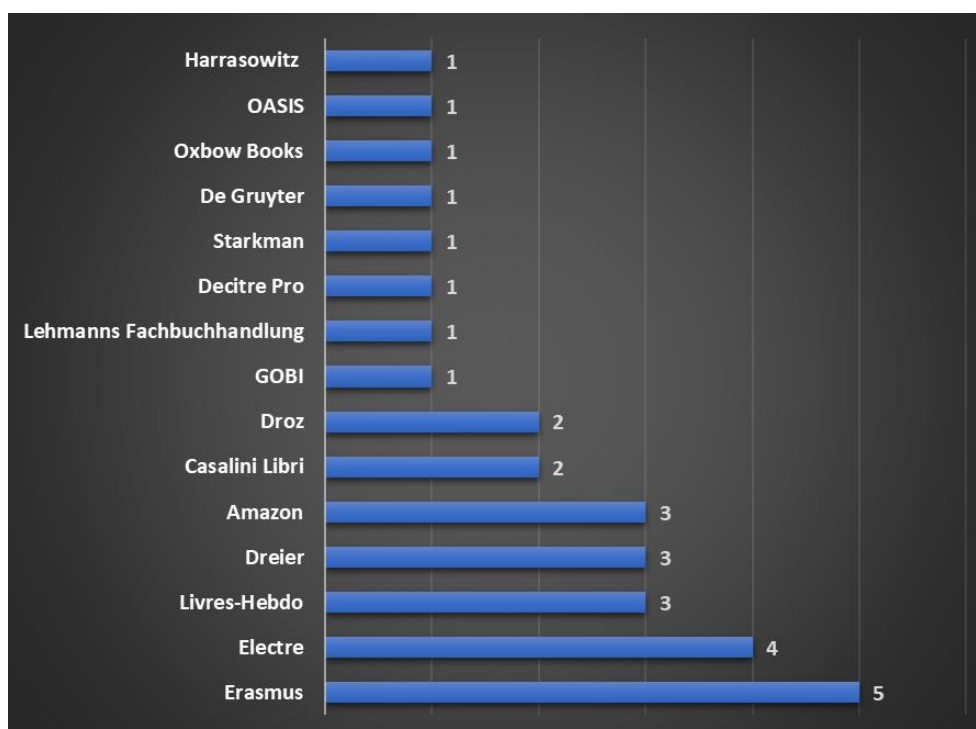


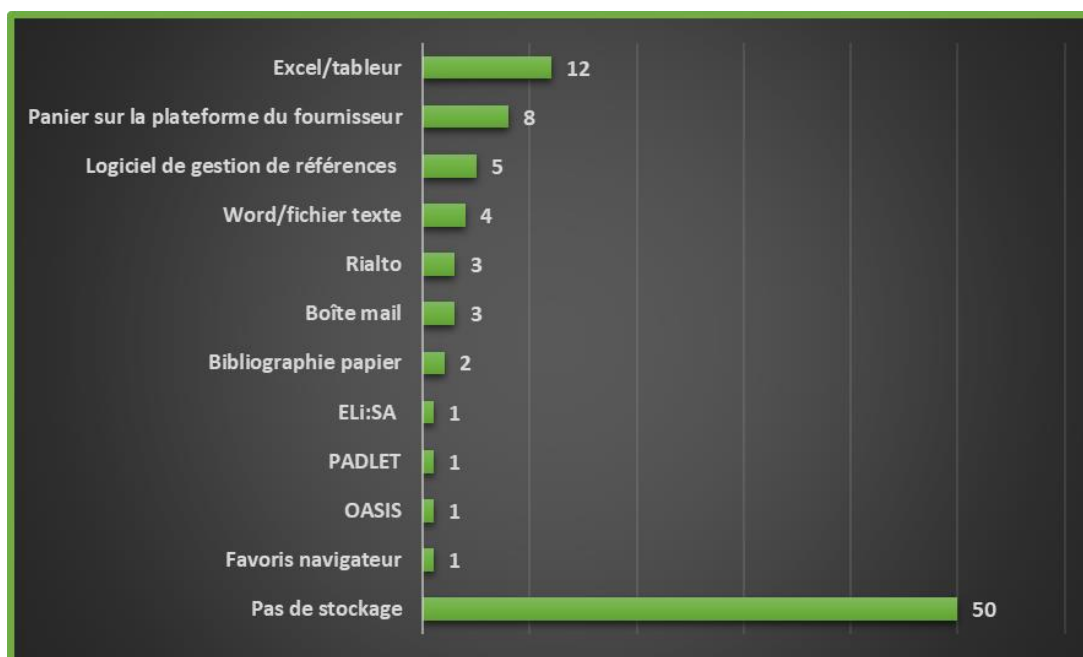
Figure 21 : Exemples de sources et outils mentionnés par les répondant-e-s en Suisse



6.2.3 Stockage

Le stockage de références des titres sélectionnés (en tant que résultats de veille) a suscité beaucoup de malentendu, la majorité de répondant n'ayant pas compris la question relative à cette étape. Premièrement, deux processus semblent avoir été confondus : celui de veille et celui d'acquisition. La réponse négative « non » ou « non applicable » a été très fréquente, suivie parfois de mention « les lignes de commandes dans notre SIGB ». Certains répondants ont bien saisi la question en la référant à la sauvegarde de références sélectionnées indépendamment de leur enregistrement dans le système de bibliothèque.

Figure 22 : Outils de stockage



Les données de la catégorie « Pas de stockage » rassemblent les réponses telles que rapportées dans les questionnaires. Une partie des réponses négatives concerne des pratiques non mentionnées en raison de malentendus relatifs à cette étape. D'autres reflètent des pratiques réelles :

« Non, je n'utilise pas d'autres outils pour rassembler les fruits de ma veille. Je crois que je n'en aurais pas besoin et probablement que je n'y reviendrais pas un coup vues les nouveautés. La raison est qu'il me requiert environ 1-2 seconde pour valider mon intérêt pour une nouveauté. Donc très rapidement, je sais si un document m'intéresse ou non » (Bibliothécaire de l'UQAM).

À noter que la phase de stockage se rapporte également à l'archivage de références à moyen terme et les bibliothécaires qui ont recours à cette pratique ont facilement répondu à la question :

“We track purchase requests as well as titles identified by the collections team as potential titles to add in an Excel sheet. We keep a workflow chart of the process since there are multiple individuals with different roles in the process” (Bibliothécaire du Collège médical du Wisconsin).

Excel est un moyen privilégié pour le suivi de titres hors le circuit principal :

« Pour les livres d'éditeurs non-francophones, mes collègues utilisent simplement un fichier Excel reprenant les données bibliographiques » (Bibliothécaire de l'Université Namur, Belgique).

La catégorie "Panier sur la plate-forme du fournisseur" mentionnée 8 fois, concerne probablement les pratiques fréquentes. Étant donné que la question n'a pas été claire pour une grande partie des répondant-e-s, la majorité d'entre elles/eux avait répondu par la négation. Ces portails permettent effectivement la sauvegarde de présélections:

“Subject librarians can maintain custom lists in OASIS of titles to consider, titles selected, etc. They may also export lists from OASIS into Excel “ (Bibliothécaire du Department de collections, Université Concordia Canada).

Le logiciel de gestion de références Zotero a été mentionné quatre fois pour cette étape et trois fois Endnote, utilisé parfois en parallèle, et une fois Refworks.

L'Institut national du service public (INSP) a mis en place le Padlet ¹⁵, une solution intéressante pour stocker et annoter les suggestions de plusieurs collaborateurs. Alimenté par l'ensemble de l'équipe, Padlet est un outil collaboratif, utile dans la gestion de la veille partagée entre deux sites du centre de ressources et d'ingénierie documentaire de l'INSP : celui de Strasbourg et de son antenne à Paris (les acquisitions faisant l'objet d'un suivi et d'une analyse commune pour les 2 sites) :

« Concernant la mutualisation de nos veilles pour les acquisitions, nous avons cherché un outil simple et rapide d'utilisation. Avec le Padlet (avec des paramètres privés, seuls les détenteurs du lien peuvent consulter et contribuer), il est aisé de charger une URL mais aussi un fichier. Les possibilités d'ajouts de commentaires et d'annotations sont aussi des atouts » (Documentaliste de l'INSP).

Par ailleurs, l'expérience de veille du centre de documentation de l'INSP s'articule également autour de sa contribution au réseau Mir@bel ¹⁶.

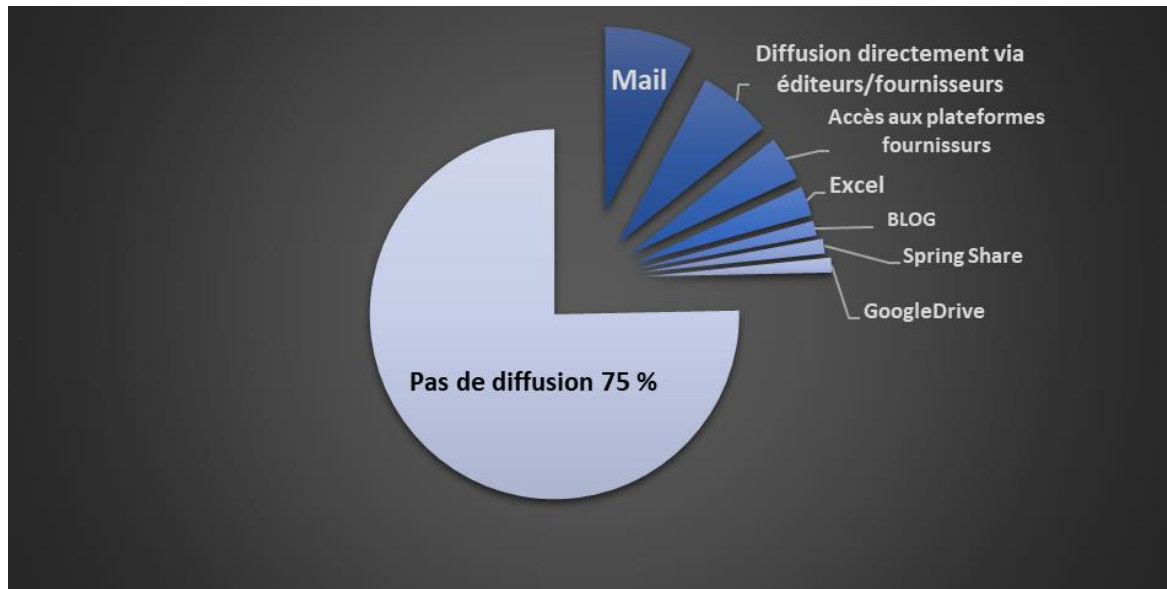
6.2.4 Diffusion

Comme mentionné dans la section Méthodologie, dans le contexte de cette étude la diffusion fait référence à celle des résultats de la veille, c'est-à-dire aux présélections qui seraient soumises aux professeurs/enseignants pour validation ou tout simplement au choix. Quant à l'aspect de la divulgation des nouvelles acquisitions, il sera abordé brièvement par la suite.

¹⁵ <https://fr.padlet.com/>

¹⁶ <https://reseau-mirabel.info/>

Figure 23 : Canaux de diffusion des présélections



Le graphique montre clairement que la distribution des bulletins de veille ou des listes de présélections n'est pas une pratique courante. Cela s'explique par deux raisons. Premièrement, les bibliothécaires, étant dans la plupart des cas autonomes, effectuent les sélections directement après les avoir évaluées par eux-mêmes. Les échanges ont lieu plutôt à titre consultatif, dans des cas particuliers ou de doute :

« Faculties might more likely be consulted if we were considering a niche or expensive item, however they often approach us to buy journals (rather than books), instead of the reverse » (Bibliothécaire de la Faculté de Sciences à l'Université du Queensland).

D'autre part, les acquisitions sous la responsabilité des universitaires (membres de la faculté), sont gérées par eux de manière indépendante et les bibliothécaires ne cherchent pas à intervenir dans ce processus avant la réception des commandes :

"None - we don't disseminate any book information to academics - they find what they want themselves and send in orders" (Library Liaison Manager à l'Université d'Exeter);

"Mostly we do not pass the lists on. For the branch libraries the chairs (professors) have their own budgets from the faculty, especially for humanities" (Bibliothécaire à l'Université de Munich).

Le cloisonnement entre les deux entités s'explique parfois par la difficulté rencontrée ou ressentie par les bibliothécaires à aborder les professeur-e-s :

Les enseignants sont assez difficiles à toucher et il est extrêmement rare que nous leur soumettions des propositions d'acquisitions (Bibliothécaire d'une université en France).

Une autre raison mentionnée à plusieurs reprises concerne le fait que les enseignant-e-s sont déjà submergés d'informations provenant directement des éditeurs et des distributeurs :

We do strictly not monitor on behalf of academic colleagues anymore. Many publishers contact academics directly these days [...] In my own case (I cover Science & Engineering) my library reps¹⁷ are already inundated with publisher information

¹⁷ Library Representative

through mailing lists and other means, so I tend not to add to this unless I regard something as particularly relevant or important (Liaison librarian, l'Université d'Aberdeen, Royaume-Uni).

La diffusion des bulletins d'information, lorsqu'elle a lieu, se fait essentiellement par les canaux traditionnels. Plusieurs répondant-e-s ont partagé la même réflexion sur la réticence des enseignants/chercheurs à recourir à des outils sophistiqués. La simplicité semble être privilégiée dans les échanges :

Usually, the academics are not interested in our methods but our results. They don't have the time for surveying our techniques (Bibliothécaire à l'Université de Bamberg, Allemagne).

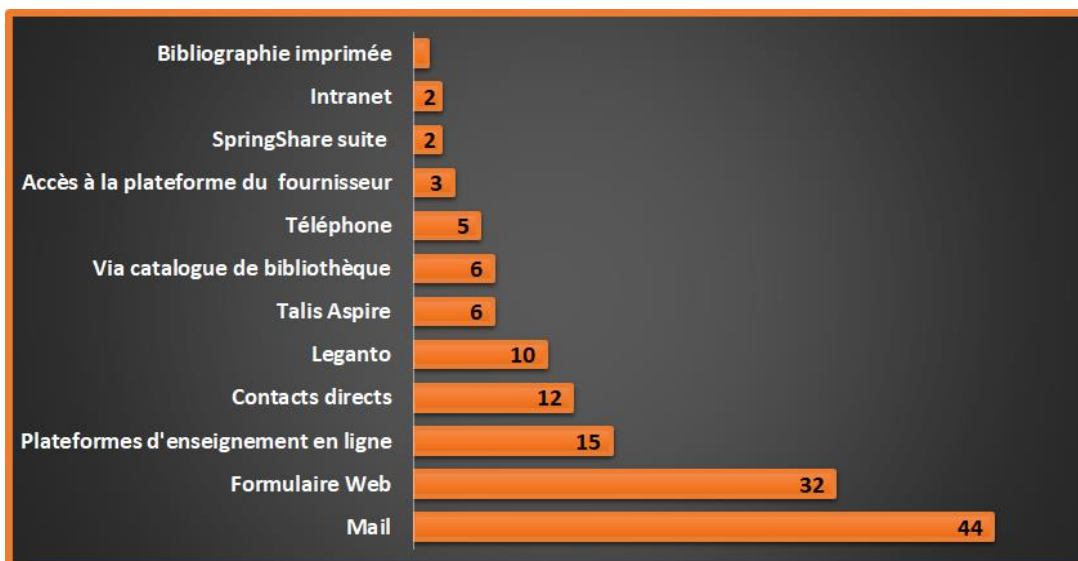
La diffusion se fait essentiellement via le bibliothécaire assigné à un domaine concerné. En dehors de contacts directs, mail est la méthode la plus courante. Il est probable que les feuilles Excel soient également transmises par ce canal. Parfois, les bibliothécaires envoient les sélections aux enseignants/chercheurs via les plateformes des fournisseurs (Rialto, OASIS et GOBI ont été mentionnés pour cette méthode) :

We sometimes use Rialto to send lists of new publications in a certain subject field to interested academics (Research Resources Manager, l'Université de Dundee, Royaume-Uni).

6.2.4.1 Soumissions des requêtes par les enseignant-e-s

L'engagement des professeurs/chercheurs dans le développement des collections est essentiel et le corps enseignant est impliqué à plusieurs niveaux dans ce processus. Tout d'abord, les programmes de recherche et les plans de cours forment le profil des collections de la bibliothèque. En fonction des besoins, les universitaires soumettent leurs listes de souhaits ou demandes ponctuelles par le biais de différents canaux disponibles. Deuxièmement, dans certaines écoles (ou selon le département), les enseignant-e-s peuvent être impliqué-e-s entièrement dans le processus de sélections et le développement des collections relève alors de leur responsabilité. Dans tous les cas, l'acquisition de ces ressources est de la responsabilité des bibliothécaires, ce qui implique les échanges nécessaires entre ces deux parties.

Figure 24 : Soumission des bibliographies par les enseignant-e-s



Le courrier électronique est à nouveau une méthode privilégiée. Le formulaire web est davantage utilisé pour les demandes ponctuelles. Il n'a pas souvent été précisé dans quel format les demandes sont soumises par courriel. Word et Excel ont été mentionnés 3 fois chacun. Il est fort probable qu'il s'agisse d'une pratique plus générale, bien que les bibliographies puissent également être placées directement dans le corps du texte.

Les listes de lectures issues des programmes des cours représentent une bonne partie de demandes soumises à la bibliothèque. Les méthodes mises en place pour faciliter l'échange entre les bibliothèques et les départements sont les mêmes que présentées pour l'étape de collecte. En effet, il s'agit du même processus qui relie les deux entités. Les bibliographies fournies via des plateformes d'enseignement en ligne ou par le biais de logiciels des listes de lectures ont été citées par 35% des répondant-e-s (17% pour la première méthode et 18% pour la seconde).

Deux bibliothèques allemandes et une bibliothèque canadienne ont mentionné la possibilité pour les professeurs d'accéder directement aux listes et aux paniers attribués au compte de leur bibliothèque sur la plateforme du fournisseur :

“Faculty members often have access to the order systems of our book suppliers and put needed books into the shopping carts. Our librarians check them (finances) and then place the order definitely. All of our main suppliers support this workflow » (Chef de la section Développement des collections à SLUB, Allemagne).

Tous les enseignant-e-s ne sont pas engagé-e-s au même degré et les bibliothécaires expriment parfois des regrets à cet égard. Dans certaines écoles, cela poserait problème de manière plus générale :

“No one has time or interest. I wish we'd get more requests” (Responsible Acquisitions à l'Université de Rhode Island, USA)

Pourtant, la bibliothèque de l'Université de Rhode Island, citée ci-dessus, a été proactive dans ce domaine. Avec le soutien du Sénat (Faculty Senate Library Committee), elle a mis en place un processus appelé Library Impact Statement. Ce sont les instances académiques qui exigent que les formulaires disponibles en ligne soient remplis et renvoyés à la bibliothèque avant chaque semestre et après chaque mise à jour du programme.

Afin de doubler l'impact et l'utilisation de listes de lectures, les bibliothèques de l'Université de Western Australia ont intégré le système Leganto dans l'environnement numérique des modules de cours, en reliant les données :

“We also recently integrated the Leganto unit readings system with the Unit Outline builder system so that essential textbook details feed across from Leganto into the unit outline, which all units are required to provide. If there is no essential textbook information to feed across, the field indicates that there are no textbooks for the unit. This has helped prompt unit coordinators to add current textbook information to Leganto” (Responsable de l'unité Collections).

La veille permanente sur les plates-formes e-learning, parallèlement au système de listes de lectures automatisées, est également effectuée dans d'autres bibliothèques qui essaient de multiplier leurs efforts :

“Partly via the use of the reading list system which forces the issue a little more, partly by being as proactive as possible in soliciting suggestions and reading lists, partly by having ready access to the VLE which enables us to bypass direct comms with the

academics and see what they're listing on there" (Bibliothécaire de liaison, l'Université de Reading, Royaume-Uni).

Le bibliothécaire de l'Université du Dakota du Sud a partagé ses préoccupations concernant le manque d'engagement de la part des enseignant-e-s dans un article (Johnson 2019). Après avoir mené une étude sur les commandes passées et celles soumises par le corps enseignant, entre 2016-2018, il constate que 47 % de ces collègues universitaires n'ont jamais soumis une demande durant cette période. Dans la réponse à l'e-mail qui lui a été envoyé, il exprime une certaine frustration, apparemment partagée avec d'autres bibliothécaires, face aux jeunes enseignant-e-s qui semblent ne pas connaître les avantages du système de bibliothèque de leur université : « I want to scream at the millennials on the USD faculty » L'avantage d'avoir une autonomie dans le choix des ressources se présente alors comme une chance non négligeable pour les bibliothécaires : « One thing I'm lucky about, if the departments don't place these orders, then I do!!! It's something I always love ».

6.2.4.2 Diffusion de nouvelles acquisitions

Parmi les méthodes utilisées par les bibliothécaires pour la communication et mise en valeur de nouvelles acquisitions, les répondant-e-s citent essentiellement les plus classiques, telles que :

- Pages disciplinaires de l'école
- Pages web de la bibliothèque
- Portail documentaire sur Intranet ou réseaux sociaux internes
- Microblogging
- Étagères physiques à l'entrée de la bibliothèque
- Bibliographies sur papier

Dans certaines bibliothèques les listes sont diffusées avec une extraction quotidienne à partir du SIGB et/ou une possibilité de suivi via un flux RSS.

Durant le temps de cette enquête, la bibliothèque de l'Université de Genève était en train de finaliser la mise en place d'un système permettant de récupérer les nouvelles acquisitions automatiquement et d'exploiter plusieurs critères pour la création des listes à publier sur les espaces numériques. Le projet a été inspiré du même système mis en place à la Colorado School of Mines.¹⁸ Les bibliothécaires de l'Université de Genève utilisent le même principe avec une interface d'administration qui leur permet de modifier les critères de sélection en utilisant les champs importés (code statistique des acquisitions, classification, sujets, dépôt, etc.). En effet, le passage à SLSP et Alma a rendu possible de renoncer au système d'ajout manuel de codes aux notices MARC pour générer les listages ou des liens profonds.

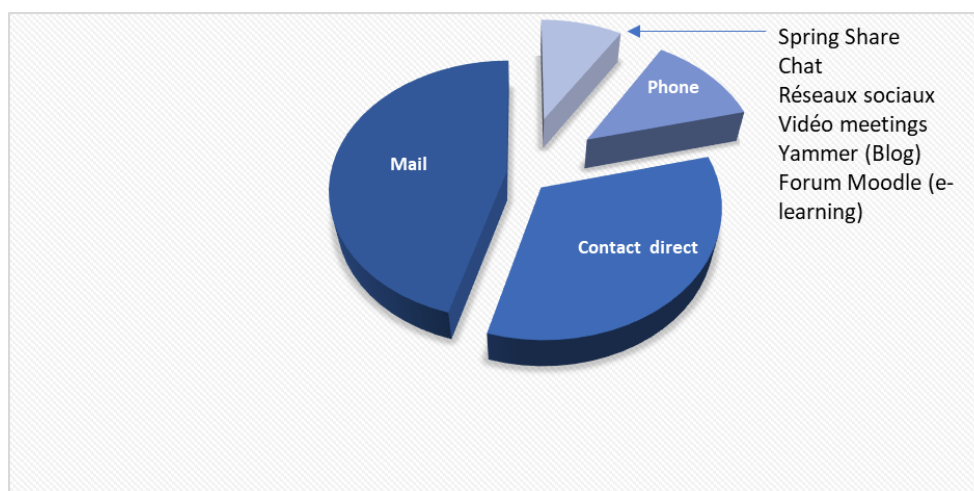
6.2.5 Communication

Les bibliothécaires utilisent tous les canaux pour établir une relation avec les départements et leur personnel. Le courrier électronique reste cependant le moyen de communication le plus courant. Le contact direct joue également un rôle très important. Les réponses fournies dans les questionnaires indiquent que les réunions (via comités départementaux et

¹⁸ <https://libguides.mines.edu/newbooks>

commissions de bibliothèque) et la participation aux programmes du campus représentent 28% des échanges directs, le reste de ceux-ci étant plus informels.

Figure 25 : Canaux de communication



L'arrivée de nouveaux enseignants en poste a été évoquée comme une opportunité d'établir le lien :

« Lorsqu'un nouvel enseignant arrive dans un département, nos bibliothécaires spécialistes entrent en contact avec la personne afin de se présenter et proposer ses services. Il en profite pour s'enquérir des nouveaux axes de recherche et champs d'expertise à développer pour nos collections » (Bibliothécaire de l'UdeM, Québec) ;

"New professors are invited to the library to discuss their needs and often contact the library before that in the course of their appointment procedure. After that, communication is usually by e-mail or telephone " (Bibliothécaire à l'Université de Mannheim, Allemagne).

Un feedback régulier a également été mentionné comme un moyen d'instaurer la confiance entre la bibliothèque et les enseignants :

« Le relationnel s'installe quand ils reçoivent des retours sur leurs demandes et donc un suivi. Sinon, ce n'est pas évident de garder le fil » (Bibliothécaire d'une université en France).

Les messages personnalisés et ciblés ont généralement plus de poids, mais d'autres canaux tels que les forums, blogs et les pages Web disciplinaires peuvent également avoir un impact. Les plateformes e-learning et les logiciels de listes de lecture sont par ailleurs devenus des moyens de communication. À l'Université du Queensland (Australie), Talis a remplacé les canaux de communication traditionnels :

"We previously sent out emails to the whole School, met with them individually, attended seminars for their doctoral students and new fellows to share their research as well as what you can find about them on the web (or in social media). Previously they would ask us to order material on their behalf, but that has now been automated" (Bibliothécaire de la Faculté de Sciences à l'Université du Queensland).

Le cas de cette bibliothèque australienne est cependant assez isolé. Dans les universités britanniques, les Reading Lists servent de support supplémentaire. Le service de liaison de leurs bibliothèques continue à s'appuyer sur tous les moyens traditionnels.

Les bibliothécaires des universités nord-américaines se montrent généralement satisfaits des relations avec leurs collègues enseignant-e-s. Le programme de liaison bien établi semble fonctionner, mais pas sans un effort continu de la part des bibliothécaires :

“I'd say that my communications with faculty are fairly successful, though a weak point is the need for continued reminders for faculty that the library is willing and able to facilitate their requests and/or needs” (Bibliothécaire de liaison pour l'Anglais et les Études internationales autochtones à l'Université de Calgary, Canada).

Ce n'est pourtant pas le cas de toutes les écoles. Déjà citée, la responsable des acquisitions de l'Université de Rhode Island (USA) exprime son découragement :

“After years of failing to get interest from faculty, usually we wait for faculty to email us as opposed to the other way around, but some of the newer selectors who have not yet been disillusioned will reach out by email to their departmental faculty”.

En effet, plusieurs conditions doivent être réunies pour que les efforts puissent être efficaces :

« Il nous manque de pouvoir être systématiquement présents dans les conseils de départements et/ou facultés pour être identifiés et nouer des contacts plus forts. Et la pandémie a malheureusement cassé ce que nous avons parfois mis des années à construire... » (Bibliothécaire d'une université en France)

Les professeurs sont généralement plus accessibles et réceptifs lorsqu'il s'agit de concevoir des projets plus conséquents. À l'Université de Haute-Alsace, en France, les bibliothécaires ont mis en place des "commissions d'achat", dans l'objectif de rationaliser les commandes et de solliciter une collaboration des enseignant-e-s :

“L'an dernier, on en a fait une autour des ressources électroniques en droit, et avec les enseignantes présentes (qui étaient toutes légitimes pour parler au nom de leur département ou laboratoire), nous avons rationalisé notre portefeuille de revues pour pouvoir prendre une nouvelle base. Ça se passe très bien car il y a un vrai dialogue qui se crée” (Responsable du développement des collections, Service Commun Learning Center de l'Université de Haute-Alsace).

La communication repose généralement sur des instances dédiées. Le corps professoral est représenté par une personne spécifiquement chargée de la relation entre le département et la bibliothèque. Le professeur de contact, le coordinateur pédagogique, library representative ou library coordinator sont quelques-uns des termes les plus fréquemment utilisés.

6.3 Veille dans les centres de documentation

Les échanges avec les documentalistes de centres de recherche en Suisse, au Canada et en France ont permis de recueillir quelques exemples d'outils, généralement utilisés dans le cadre de la veille scientifique. La particularité des pratiques de veille dans ces instituts est liée au fait qu'ils disposent d'un budget plus important permettant la mise en place de plateformes comme Sindup, Kentika ou KB Crawl. Le Centre international d'études pédagogiques (France Éducation international)¹⁹ utilise ce dernier également pour sa veille éditoriale (veille d'acquisitions).

¹⁹ <https://liseo.france-education-international.fr/site/veilles/veille-ressources-fle-2022-06-28.html>

Les outils gratuits et freemium sont utilisés par la Communauté de pratique de veille en santé et services sociaux du Québec (CdPveille3S)²⁰. Inoreader, Zotero et Outlook sont des lecteurs de flux RSS employés couramment. Zotero sert d'outil de stockage, moins pour l'extraction des bulletins de veille. Ceux-ci sont classés et analysés dans Endnote qui permet un meilleur paramétrage du style et de la mise en forme. Cependant, les étapes de l'extraction de références par catégories restent répétitives.

La phase de diffusion est dans la plupart de cas assistée par les fonctionnalités du logiciel MailChimp, très apprécié pour la gestion des abonnés. Un outil similaire Mailpro est utilisé pour la même fonction à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD, Suisse)²¹. Cyberimpact, et Courrielleur ont également été mentionnés pour la distribution des lettres quotidiennes ou hebdomadaires. Ces outils sont exploités aussi bien pour de petits groupes de destinataires que pour des envois à grande échelle.

²⁰ <https://www.passerelles.quebec/communaute/7445/cdpveille3s-communaute-de-pratique-de-veille-en-sante-et-services-sociaux-du-quebec>

²¹ <https://www.irdp.ch/institut/veille-documentaire-1589.html>

7. Conclusion

La gestion des collections dans les bibliothèques académiques évolue aujourd'hui dans un univers complexe et hétérogène. Les méthodes d'acquisition des ressources, allant des modèles de commandes globales aux modes d'acquisition à la demande, ont un impact sur le travail des bibliothécaires impliqués dans le développement des collections. Le choix des ressources délégué aux éditeurs, aux fournisseurs et enfin aux utilisateurs, laisse de moins en moins de place à la sélection traditionnelle. En conséquence, certaines bibliothèques retirent ce rôle aux bibliothécaires spécialisés, qui doivent désormais assurer des tâches de liaison et de médiation. Or, ces facteurs influencent les pratiques de veille. Ce lien devient évident si l'on se réfère à l'une des principales fonctions du processus, celle de l'anticipation. Dans un monde de just-in-time, cette notion devient obsolète. L'acquisition à la demande rend la veille moins pertinente, voire inutile, comme l'ont fait remarquer les répondant-e-s à l'enquête. C'est notamment le cas des bibliothèques britanniques et nordiques, qui sont principalement orientées vers des modèles *patron-driven*.

Lors de commandes globales effectuées dans le cadre de plans d'approbation, le cycle de veille est également impacté au niveau du rôle que joue la/le bibliothécaire dans les différentes phases. La définition des besoins, le paramétrage et l'évaluation lui reviennent entièrement mais les autres étapes sont déléguées aux prestataires.

Le troisième facteur qui influence les pratiques de veille dans le contexte du développement des collections concerne ses outils. De nombreux fournisseurs et grands éditeurs disposent de plateformes en ligne spécialement conçues pour simplifier le processus d'acquisitions. Par conséquent, les supports de veille traditionnels semblent être plutôt délaissés par les bibliothécaires. Sur 88 réponses, seules deux mentions des flux RSS ont été notées.

Dans ce contexte, les pratiques de veille sont impactées, à des degrés divers, à toutes les étapes du processus, tant en termes d'activité que d'outils. Les catalogues d'éditeurs, source classique de la sélection, ne sont plus au centre de l'attention. Si le rôle des éditeurs est essentiel dans la diffusion des connaissances, les fournisseurs remplissent celui de médiateurs. Ils assurent la surveillance et le repérage de nouvelles publications. Les bibliothécaires sont principalement tenus de veiller sur de nombreux petits éditeurs, qui ne figurent pas dans les offres de grands distributeurs. Là aussi, les outils de veille classiques ne sont pas très adaptés et la phase de collecte se fait essentiellement par le biais de boîtes mail, dépouillées régulièrement.

La phase de collecte se déroule principalement par le biais de notifications envoyées de manière régulière et automatique aux bibliothécaires. Apparentées aux plans d'approbation, ces listes de sélection, appelées "new title service", offrent le choix des titres en fonction du profil établi par la bibliothèque sur la base de critères multiples : format, éditeur, auteurs et contenu spécifiés. Les alertes représentent la deuxième méthode de collecte la plus courante. Dans le cas des bibliothèques dont la politique d'acquisition est déterminée par la demande, les bibliographies des modules de cours, régulièrement révisées, constituent le principal moyen de collecte d'informations. Les logiciels de listes de lectures, Leganto et Talis Aspire, spécialement conçus pour cette tâche, permettent de rationaliser le processus :

vérifications automatiques de la disponibilité, suivi des modifications, alertes. Ils sont largement utilisés dans les bibliothèques britanniques mais également présents dans les pays nordiques et en Australie. Les plans d'approbation sont une pratique courante en Amérique du Nord, mais également en Australie. En revanche, ils semblent peu appréciés en Europe.

Le stockage des références de titres sélectionnés a principalement lieu dans le "panier" de la plateforme en ligne du fournisseur/éditeur/base de données. Généralement, les bibliothécaires ne pratiquent pas la sauvegarde une fois les références enregistrées dans le système de la bibliothèque. Certains utilisent des feuilles de calcul Excel ou des logiciels de gestion de références, principalement Zotero ou Endnote.

Les bibliothécaires étant pour la plupart autonomes, la distribution de bulletins de présélection ne fait pas partie de leurs pratiques. Si des échanges ont lieu à titre consultatif, ils se font par courrier électronique.

Les listes de demandes des usagers (principalement des enseignants/chercheurs et des étudiant-e-s) sont un élément essentiel du développement des collections. Les deux canaux principaux sont le mail et les listes de lectures. Celles-ci sont diffusées et récupérées via des plateformes d'enseignement en ligne et des logiciels de Reading List.

L'aspect de communication entre la bibliothèque et les universitaires est un problème important et les bibliothécaires le perçoivent comme un défi permanent. Les commentaires des répondant-e-s témoignent d'un effort continu de leur part pour maintenir un lien avec la communauté d'enseignants/chercheurs. Cet effort se traduit par une multiplication de moyens disponibles. Le service de liaison est présent dans les bibliothèques de tous les pays et de toutes les régions linguistiques mais semble être plus mis en avant dans le périmètre anglo-saxon.

GOBI est un fournisseur qui domine largement les autres prestataires, mais sa présence dans les résultats est essentiellement signalée par les bibliothèques anglophones. Quant aux autres fournisseurs, moins représentés, ils sont, en revanche, cités indépendamment des pays. Dans les régions francophones, Electre, Erasmus et Livres-Hebdo sont les sources/outils largement privilégiés. Les bibliothèques francophones semblent être plus attachées aux sources et méthodes traditionnelles de sélection.

L'enquête sur les pratiques de veille d'acquisitions dans les bibliothèques universitaires n'a pas permis d'identifier d'outils susceptibles de rationaliser de manière significative le dispositif en place à la BFLSH. Un moyen consistant à extraire les références catégorisées de Zotero en une seule étape n'a pas été repéré, même parmi les pratiques des instituts de recherche.

Quelques éléments inspirés de cette recherche peuvent cependant indiquer des pistes pour optimiser certaines étapes.

8. Réflexions et propositions

Le service de veille que les documentalistes de la bibliothèque des lettres et sciences humaines offrent au corps enseignant mérite d'être soutenu car il procède d'un réel souci d'accompagner les enseignants-chercheurs dans leur travail.

La veille scientifique effectuée sur le site du SFM est un service très apprécié par ses bénéficiaires. Considéré comme pertinent, utile et efficace, il constitue une aide précieuse dans leurs travaux de recherche. En tant que projet déjà bien établi, il laisse supposer que le dispositif de veille mise en place dans la bibliothèque centrale, encore en développement, va également faire ses preuves. Par ailleurs, les données relatives au budget d'acquisition des différents instituts montrent que ceux qui bénéficient du service de veille sont mieux à même de dépenser le leur.

L'utilité du service de veille à la bibliothèque centrale n'a pas été remise en cause dans les commentaires des enseignants-e-s. Au contraire, ils ont noté que les sélections étaient en adéquation avec leurs axes de recherche respectifs. Cela confirme que les bibliothécaires suivent bien les activités professionnelles des professeurs dans le cadre de la veille. Seule la pertinence de certains types de sources a été remise en question. Par conséquent, il serait bénéfique d'envisager des rencontres personnelles avec les nouveaux enseignants ou ceux qui n'ont pas participé à la mise en place du plan de veille. Parallèlement, il semble opportun d'introduire quelques éléments du service de liaison dans les interactions avec les membres de différents instituts. Cela pourrait notamment se traduire par la tentative de voir en personne, au moins une fois par an, les professeur-e-s impliqué-e-s dans le processus d'acquisition, afin de mettre à jour les besoins liés aux ressources et axes de recherche.

Le contexte spécifique de la bibliothèque mandante a peu de points de ressemblance avec les bibliothèques étudiées. La minorité d'entre elles opère selon le même modèle. En outre, les bibliothèques dans lesquelles le choix de sélections incombe aux professeur-e-s, sont généralement axées sur les modèles d'acquisitions à la demande. Par conséquent, l'objectif visant à avoir des collections bien équilibrées ne fait pas partie de leurs politiques documentaires. Ces deux entités ne travaillent pas de manière cloisonnée, néanmoins les bibliothécaires sont moins préoccupés par l'état de leurs collections. Les solutions mises en œuvre par ces bibliothèques, majoritairement britanniques, sont des logiciels de listes de lecture Leganto et Talis Aspire. Il ne semble pas qu'elles soient appropriées à une bibliothèque qui valorise une collection plus équilibrée. Par ailleurs, leur mise en place résulte de politiques universitaires, souvent dans le cadre d'un mandat, et non de la politique interne d'une bibliothèque de faculté. En revanche, les espaces Moodle pourraient être davantage investis dans la communication entre la bibliothèque et les enseignant-e-s.

Les problèmes de sous-effectifs poussent le personnel des bibliothèques universitaires à adopter des modèles d'acquisition centralisés et/ou à déléguer la tâche de sélection aux fournisseurs. Les plans d'approbation, très courants dans les bibliothèques nord-américaines, ne sont probablement pas une solution adaptée au contexte local. Leur mise en œuvre implique généralement un budget important et convient à des collections plutôt volumineuses.

La deuxième difficulté qui se présente dans la recherche de solutions appropriées, repose sur le fait que la veille d'acquisitions dans les bibliothèques académiques est une activité essentiellement cloisonnée, chaque bibliothécaire thématique étant responsable des sujets qui lui sont attribués. Ce travail en silo s'exerce à travers les outils qui, par logique, ne sont pas collaboratifs. À défaut d'avoir un budget suffisant pour mettre en place un système performant, les circonstances forcent à adopter des solutions intermédiaires. Les solutions proposées dans le cadre de ce mandat sont basées sur les moyens disponibles à mettre en place à court ou moyen terme

Le Padlet présente quelques atouts du fait de ses fonctionnalités collaboratives. Il permet également le chargement de plusieurs types de contenu. En revanche, il ne répond pas à la problématique principale de l'extraction de bulletins de veille au format souhaité. Dans ces mêmes conditions, il semble préférable d'opter pour les moyens plus simples et orienter les efforts vers d'autres éléments pouvant être optimisés.

La phase de collecte pourrait être allégée par le biais du "New title service" de certains fournisseurs présentés dans la section Résultats. Contrairement à d'autres outils, ce service de notifications est couramment utilisé par la grande majorité des bibliothèques, y compris en Suisse. Sur la base de critères spécifiques prédéfinis en amont, il consisterait en l'envoi régulier des listes de titres correspondant au contenu recherché. Le paramétrage du profil pourrait contribuer à une mise en place du plan de développement des collections bien calibré.

Les réflexions des bibliothécaires livrées dans les questionnaires, pourraient également se révéler utiles. Parmi les solutions mentionnées, quelques exemples sont à même de servir de source d'inspiration :

- Les rappels
 - Augmenter la fréquence des relances par courriel à un rythme trimestriel avec l'état du budget restant à déployer. Les chiffres étant quelquefois plus explicites, ce moyen est jugé efficace pour solliciter les enseignants à agir :
 - Exploiter un canal de communication établi par l'université via les listes de diffusions auxquelles sont abonnés de nombreux enseignants (par exemple sur la plateforme Moodle/Intranet) ;
 - Tentez de faire en sorte que les messages de rappels soient envoyés par des responsables de l'université ;
- Le budget
 - Diviser le budget en deux au début de l'année : une partie destinée aux professeurs en fonction de la recherche et de l'enseignement, l'autre dépensée par le personnel de la bibliothèque pour combler des lacunes dans les matières, acheter des ouvrages de référence ou pluridisciplinaires.
 - Diviser le budget annuel en deux parties : la première à dépenser avant le 1er juin et la seconde avant le 1er novembre. Les bonus sont "perdus" pour les professeurs/instituts qui ne les ont pas dépensés, et partagés entre ceux qui ont effectué leurs commandes à temps.
 - Attribuer le solde du budget non dépensé à temps aux bibliothécaires pour qu'elles/ils procèdent à des acquisitions de façon autonome.

L'équipe de la BFLSH réunit toutes les conditions pour bénéficier d'une certaine liberté de manœuvre dans le processus de sélection. Tous les membres sont titulaires de diplômes dans les domaines enseignés à l'université. Par conséquent, une politique documentaire bien établie, du moins pour les instituts les plus problématiques et les moins réactifs, semble être un moyen nécessaire et efficace pour mettre en œuvre les mécanismes de médiation. Cette démarche leur permettrait de disposer de la liberté de procéder aux commandes. Il y aurait lieu de définir clairement les responsabilités en matière de sélections, afin que les bibliothécaires disposent d'une certaine souplesse dans ce domaine.

Il serait utile d'y inclure une mention de la date limite au-delà de laquelle les bibliothécaires effectuent des sélections pour les départements qui ne l'ont pas respectée. Elles/ils seraient en mesure de prendre en charge les acquisitions sans intervention supplémentaire des universitaires.

Bibliographie

ABELS, Eileen, 2002. Hot Topics: Environmental Scanning. *Bulletin of the American Society for Information Science and Technology*. 2002. Vol. 28, no. 3, pp. 16-17. DOI 10.1002/bult.236.

ACPPU ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ, 2018. Statut académique des bibliothécaires et leur participation à la gouvernance. *ACPPU*. [en ligne]. 2018. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.caut.ca/fr/au-sujet/politiques-generales-de-l-acppu/lists/politiques-g%C3%A9n%C3%A9rales-de-l%27acppu/%C3%A9nonc%C3%A9-de-principes-sur-le-statut-acad%C3%A9mique-des-biblioth%C3%A9caires-et-la-gouvernance-dans-les-universit%C3%A9s-et-les-coll%C3%A8ges-canadiens>

AGEE, Jim, 2007. *Acquisitions go global: an introduction to library collection management in the 21st century*. Oxford: Chandos Publishing. Information professional series. ISBN 978-1-78063-104-2.

ALA AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, 2006. ACRL Standards for Faculty Status for Academic Librarians. *Association of College & Research Libraries (ACRL)*. [en ligne]. 6 septembre 2006. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.ala.org/acrl/standards/standardsfaculty>

ALBITZ, Becky, AVERY, Christine et ZABEL, Diane, 2014. *Rethinking collection development and management*. Santa Barbara, Calif: Libraries Unlimited. ISBN 978-1-61069-305-9.

ALIRE, Camila A. et EVANS, G. Edward, 2010. *Academic librarianship*. New York: Neal-Schuman Publishers. ISBN 978-1-55570-702-6.

ALIX, Yves et DESRICARD, Yves, 2008. Du fournisseur au partenaire. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1 janvier 2008. No. 2, pp. 13-18. [Consulté le 18 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0013-001>

ARMAND, Marie, 2011. Comment définir son plan de veille. In: ALLOING, Camille, CHANTREL, Flavien, RAFFESTIN, Anne-Laure et ZIMMER, Terry, *Regards croisés sur la veille*. [en ligne]. pp. 9-12. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/49487-regards-croises-sur-la-veille>

BARONDEAU, Régis, 2018. La Veille Académique : Définition, Fonctions et Implantation. *Revue internationale d'intelligence économique*. 2018. Vol. 10, no. 2, pp. 11-26. [Consulté le 02 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-internationale-d-intelligence-economique-2018-2-page-11.htm>

BARR, Dorothy, 2006. Staying alert: The wild new world of current awareness services. *Library Publications*. [en ligne]. 1 janvier 2006. Vol. 67, no. 1. DOI 10.5860/crln.67.1.7553.

BÉRAUD, Louise, 2004. La veille éditoriale sur les périodiques du dépôt légal. [en ligne]. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques [enssib]. Mémoire-projet. [Consulté le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/1052-la-veille-editoriale-sur-les-periodiques-du-depot-legal>

BERGERON, Pierette, 2009. Veille stratégique. DANIEL, Ducharme (éd.), *Terminologie de base en sciences de l'information*. [en ligne]. 2018. École de bibliothéconomie et des

sciences de l'information Université de Montréal. Disponible à l'adresse:
<https://clip.ebsi.umontreal.ca/terminologie/>

BORNETT, Christiane, 2008. L'externalisation du choix des livres. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 1 janvier 2008. [Consulté le 18 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0025-003>

BRACHET-DUCOS, Corinne, 2007. *Quel apport des professionnels de l'Information Scientifique et Technique dans le dispositif de veille d'un organisme de recherche?* [en ligne]. Paris: Institut national des techniques de la documentation du CNAM. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse:
https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000628

BRANTLEY, John S., 2013. Approval plans, discipline change, and the importance of human mediated book selection. *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*. 2013. Vol. 34, no. 1, pp. 11-24. DOI 10.1080/14649055.2010.10766255.

BRIDE, Florent, 2009. *L'évaluation des logiciels de veille, un cas pratique : la mise en place de la cellule de veille au sein d'ELDA*. [en ligne]. Université Lille 3 - UFR. Sciences de l'information et de la communication. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse:
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01689378>

BRUN-PICARD, Céline, 2012. Sciences humaines et sociales : pistes pour une veille scientifique. *Interrogations ?*. [en ligne]. 5 décembre 2012. No. 12. [Consulté le 1 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.revue-interrogations.org/Sciences-humaines-et-sociales>

CABONERO, David, TINDAAN, Clarizell, ATTABAN, Biverly et MANAT, Dyzette Anne, 2019. The Effectiveness, Reasons and Problems in Current Awareness Services in an Academic Library Towards Crafting An Action Plan. *Library Philosophy and Practice (e-journal)*. [en ligne]. 6 mars 2019. Disponible à l'adresse:
<https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/2493>

CACALY, Serge et LE COADIC, Yves-François, 2008. Veille informationnelle. *Dictionnaire de l'information*. [en ligne]. 3e édition. Paris: A. Colin. ISBN 978-2-200-35132-8. Disponible à l'adresse: https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=veille+informationnelle&index=alt&codom2nd_wet=1#resultre cs

CALENGE, Bertrand, 1999. *Conduire une politique documentaire*. Paris: Ed. du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0717-1.

CANET, Florence, 2017. La veille ordinaire en ligne : une pratique informationnelle en émergence. *I2D - Information, données & documents*. 2017. Vol. 54, no. 2, pp. 70-79. DOI 10.3917/i2d.172.0070.

CHEVRIER, Julien et LACOURSE, Mahée, 2020. La veille à l'INSPQ : une co-construction fructueuse. *Documentation et bibliothèques*. 15 avril 2020. Vol. 65, no. 4, pp. 14-23. DOI 10.7202/1068658ar.

COLY, Safiétou, 2017. *La veille collaborative : étude préalable à la mise en place d'un processus de veille au Centre de Ressources Olympe de Gouges (CROG)*. [en ligne]. Toulouse : Université Toulouse-Jean Jaurès. Travail de master. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://dante.univ-tlse2.fr/s/fr/item/3374>

COMEAU, Lucie, 2019. *Qui utilise quoi? : portrait des usages d'une collection de monographies imprimées en contexte de recherche universitaire*. [en ligne]. Montréal:

Université de Montréal. Travail de master. [Consulté le 19 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/22443>Accepted: 2019-11-18T19:35:19Z

DARTOIS, Claire, 2001. Quelle veille pratiquer sur un site web ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1 janvier 2001. Vol. 1, pp. 89-93. [Consulté le 19 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0088-002>

DEISS, Jérôme, 2015. *L'art de faire des recherches et de partager l'information: pratiques et techniques de veille et de curation sur Internet*. Limoges: FYP éd. Entreprendre. ISBN 978-2-36405-119-5.

DELORME, Silvie, 2018. D'autres métiers en bibliothèque universitaire : répondre plus efficacement aux besoins. In: *Conduire le changement en bibliothèque : Vers des organisations apprenantes*. [en ligne]. Villeurbanne: Presses de l'enssib. pp. 63-75. La Boîte à outils. [Consulté le 27 juin 2022]. ISBN 978-2-37546-067-2. Disponible à l'adresse: [http://books.openedition.org/pressesenssib/3711container-title:Conduire le changement en bibliothèque : Vers des organisations apprenantes](http://books.openedition.org/pressesenssib/3711container-title:Conduire%20le%20changement%20en%20biblioth%C3%A9que%20:%20Vers%20des%20organisations%20apprenantes)

DESCHAMPS, Christophe, 2016. Veiller en mode radar ou en mode cible? *Outils froids*. [en ligne]. 8 décembre 2016. [Consulté le 20 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.outilsfroids.net/2016/12/veiller-en-mode-radar-ou-en-mode-cible/>

DIACON, Christine, VERDY, Hoang-Mai, 2016. [Fichier PDF]. Politique documentaire. Centre de documentation du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population SFM : Proposition. 14 décembre 2016. Document interne à la BFLSH

DION, Caroline et JEHANNO, Cédric, 2014. *Cadre de référence veille et vigie : modèle d'intégration de la vigie et de la veille stratégique de l'INESSS*. [en ligne]. 2014. INESSS. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2322258>

DISHER, Wayne, 2014. *Crash course in collection development*. 2nd ed. Westport: Libraries Unlimited. Crash course series. ISBN 978-1-59158-559-6.

DREVON, Elsa, 2021. *La veille stratégique dans le secteur public de la santé au Québec : une étude de cas multiples*. [en ligne]. 24 mars 2021. Montréal : Université de Montréal. Thèse de doctorat [Consulté le 12 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/25232>

DUBOIS, Alain, 2022. La veille professionnelle aux Archives de l'Etat du Valais. *Hors-texte: bulletin de l'AGBD*. 2022. No. 122, pp. 52-57. [Consulté le 06 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.agbd.ch/hors-texte/>

DUPIN, Corinne, 2014. *Guide pratique de la veille*. Mont Saint-Aignan: Klog. ISBN 979-10-92272-00-0.

EPRON, Benoît et BURGUY, Florence, 2019. Ce que les collections numériques font aux bibliothèques. *Documentation et bibliothèques*. 2019. Vol. 65, no. 3, pp. 5-13. DOI 10.7202/1064745ar.

FEATHER, John et STURGES, R. P., 2003. Collection management. *International encyclopedia of information and library science*. 2nd ed. London ; Routledge. ISBN 978-1-134-51320-8.

FERRARI, Aline, 2018. *Dépôt légal fribourgeois: Repérage, suivi et conservation du patrimoine audiovisuel* [en ligne]. Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. [Consulté le 1 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://doc.rero.ch/record/329944?ln=fr>

FORTIN, Marie-Fabienne, 2016. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. 3e éd.. Montréal: Chenelière Education. ISBN 978-2-7650-5006-3. FSES C87

FREDERICK, Jennifer et WOLFF-EISENBERG, Christine, 2020. *Academic Library Strategy and Budgeting During the COVID-19 Pandemic* [en ligne]. Ithaca S+R. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <http://sr.ithaka.org/?p=314507>

FRY, Amy, 2015. Conventional Wisdom or Faulty Logic? The Recent Literature on Monograph Use and E-book Acquisition. *Library Philosophy and Practice (e-journal)*. [en ligne]. 2015. Disponible à l'adresse: <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/1307>

GAO, Wenli, TURNER, Cherie et KE, Irene, 2018. Programming Plus Subject Expertise: A Combined Approach for Approval Profile Modification. *Collection Management*. 3 avril 2018. Vol. 43, no. 2, pp. 89-100. DOI 10.1080/01462679.2018.1438950.

GARDIÈS, Cécile et FABRE, Isabelle, 2009. Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST. Quelles méthodes du travail intellectuel ? *Les Cahiers du numérique*. 2009. Vol. 5, no. 2, pp. 85-104. [Consulté le 01 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-2-page-85.htm>

GÉROUDET, Marie-Madeleine, 2013. *De la veille métier à la veille stratégique : quels enjeux pour les bibliothèques ?* [en ligne]. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mémoire d'étude. [Consulté le 24 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/60358-de-la-veille-metier-a-la-veille-strategique-quels-enjeux-pour-les-bibliotheques>

GOLSCH, Michael, 2009. Wenn der Buchhändler katalogisiert.... *BIS - Das Magazin der Bibliotheken in Sachsen*. 23 septembre 2009. Vol. 2, no. 3, pp. 149-151. [Consulté le 06 juin 2022]. Disponible à l'adresse: [https://slub.qucosa.de/landing-page/?tx_dlf\[id\]=https%3A%2F%2Fslub.qucosa.de%2Fapi%2Fqucosa%253A590%2Fmets](https://slub.qucosa.de/landing-page/?tx_dlf[id]=https%3A%2F%2Fslub.qucosa.de%2Fapi%2Fqucosa%253A590%2Fmets)

GOLSCH, Michael, 2010. Approval Plan und automatisiertes Dateneinspiel – Das Dresdner Erwerbungsmodell. *B.I.T.online*. 22 juin 2010. No. 13, pp. 129-134. [Consulté le 06 juin 2022]. Disponible à l'adresse: [https://slub.qucosa.de/landing-page/?tx_dlf\[id\]=https%3A%2F%2Fslub.qucosa.de%2Fapi%2Fqucosa%253A815%2Fmets](https://slub.qucosa.de/landing-page/?tx_dlf[id]=https%3A%2F%2Fslub.qucosa.de%2Fapi%2Fqucosa%253A815%2Fmets)

GREEN, Harriett E. et FLEMING-MAY, Rachel A., 2015. Humanities Librarians and Virtual Verse: Changing Collections and User Services for Online Literature. *The Journal of Academic Librarianship*. juillet 2015. Vol. 41, no. 4, pp. 457-465. DOI 10.1016/j.acalib.2015.04.004.

GREGORY, Vicki L., 2019. *Collection development and management for 21st century library collections: an introduction*. Second edition. Chicago: ALA Neal-Schuman, an imprint of the American Library Association. ISBN 978-0-8389-1712-1. Z687 .G68 2019

HASSENBOEHLER, Aude, 2016. *Réaliser un plan de veille* [en ligne]. Limoges : Université de Limoges. Rapport de stage. [Consulté le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <http://aurore.unilim.fr/memoires/nxfile/default/5ed2f749-ba49-4260-b8eb-b7f256d5bb8b/blobholder:0/R-MLDB2016-005.pdf> Attention, le lien semble brisé

HOLDEN, Jesse, 2017. *Acquisitions: core concepts and practices*. Second edition. Chicago: Neal-Schuman. ISBN 978-0-8389-1460-1.

HUNT, Stuart, 2017. Collection development in UK university libraries. *Collection Building*. 3 janvier 2017. Vol. 36, no. 1, pp. 29-34. DOI 10.1108/CB-09-2016-0026.

IORIO, Maria Chiara, 2015. L'approval plan. Origini, contesti e prospettive di un caso italiano: Casalini Libri. *JLIS.it: Italian Journal of Library, Archives and Information Science. Rivista italiana di biblioteconomia, archivistica e scienza dell'informazione*. 2015. Vol. 6, no. 1, pp. 121-146. [Consulté le 2 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=5003980>

JACQUET, Amandine, 2012. Le nBD Biblion.: partenaire, fournisseur ou concurrent des bibliothèques néerlandaises ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1 janvier 2012. No. 4, pp. 15-18. [Consulté le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0015-003>

JOHNSON, Peggy, 2018. *Fundamentals of collection development and management*. Fourth edition. Chicago: ALA Editions. ISBN 978-0-8389-1690-2.

JOHNSON, Stephen K., 2019. Management: A Cursory Marketing Analysis of Faculty Book Ordering. *Reference & User Services Quarterly*. 22 juin 2019. Vol. 58, no. 3, pp. 137-142. DOI 10.5860/rusq.58.3.7039.

KE, Irene, GAO, Wenli et BRONICKI, Jackie, 2017. Does Title-By-Title Selection Make a Difference? A Usage Analysis on Print Monograph Purchasing. *Collection Management*. 2 janvier 2017. Vol. 42, no. 1, pp. 34-47. DOI 10.1080/01462679.2016.1249040.

LEWIS, Ronald M. et KENNEDY, Marie R., 2019. The Big Picture: A Holistic View of E-book Acquisitions. *Library Resources & Technical Services*. 24 avril 2019. Vol. 63, no. 2, pp. 160. DOI 10.5860/lrts.63n2.160.

LIBMANN, Anne-Marie, 2017. De la gestion de l'accès à l'information vers la création de connaissances via des dispositifs collaboratifs (article en libre accès). *FLA Consultants*. [en ligne]. 2017. [Consulté le 2 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.fla-consultants.com/fr/blog-actualites/de-la-gestion-de-l-acces-a-l-information-vers-la-creation-de-connaissances-via-des-dispositifs-collaboratifs-article-en-libre-acces>

LIMAN, Latifa, 2004. Le débat sur l'externalisation des bibliothèques outre-Atlantique. In: *Externalisation et sous-traitance dans les services d'information: état des lieux et perspectives*. Paris: ADBS. pp. 199-213. Sciences et techniques de l'information. ISBN 978-2-84365-076-5.

MARTIN, Isabelle, MESLOUB, Hind, MUET, Florence et PELLAT, Christine, 2004. *Externalisation et sous-traitance dans les services d'information: état des lieux et perspectives*. Paris: ADBS. Sciences et techniques de l'information. ISBN 978-2-84365-076-5.

MESGUICH, Véronique et al, 2022. La veille : une pratique incontournable en période de fortes mutations. *AGBD | Hors Texte*. [en ligne]. 2022. No. 122. [Consulté le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.agbd.ch/hors-texte/>

MESGUICH, Véronique, 2016. 1. Veille collaborative et politique documentaire. In: *Mutualiser les pratiques documentaires: Bibliothèques en réseau*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 80-89. La Boîte à outils. [Consulté le 2 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <http://mutualisationpratiquesdoc.enssib.fr/lire-en-ligne/II-1-veille-collaborative>

MESGUICH, Véronique, 2019. La veille à l'heure des big data et de l'intelligence artificielle. *Arabesques*. 1 janvier 2019. No. 92, pp. 4-5. DOI 10.35562/arabesques.94.

MICHALAK, Russell, RYSAVY, Monica D. T. et DAWES, Trevor A., 2019. Amazon.com vs. EBSCO's GOBI Library Solutions: Evaluating New and Used Book Vendors While Building a Diverse Collection. *Technical Services Quarterly*. 2019. Vol. 36, no. 1, pp. 18-43. [Consulté

le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse:
<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/07317131.2018.1532057>

MIZRACHI, Diane, SALAZ, Alicia M., KURBANOGLU, Serap, BOUSTANY, Joumana et GROUP, on behalf of the ARFIS Research, 2018. Academic reading format preferences and behaviors among university students worldwide: A comparative survey analysis. *PLOS ONE*. 30 mai 2018. Vol. 13, no. 5, pp. e0197444. DOI 10.1371/journal.pone.0197444.

PÉRALES, Christophe (éd.), 2018. *Conduire le changement en bibliothèque : Vers des organisations apprenantes*. [en ligne]. Villeurbanne: Presses de l'enssib. [Consulté le 27 juin 2022]. La Boîte à outils. ISBN 978-2-37546-067-2. Disponible à l'adresse: <http://books.openedition.org/pressesenssib/3492>

PIEYRE, Clément, 2022. Les mutations de la politique documentaire dans l'enseignement supérieur et la recherche : entretien avec Clément Pieyre. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 15 juin 2022. No. 2022-1. [Consulté le 30 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2022-00-0000-006>

POUCHOL, Jérôme, 2006. Pratiques et politiques d'acquisition. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 1 janvier 2006. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0005-001>

POULAIN, Martine et CAVALIER, François, 2015. *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris: Ed. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1469-8.

RASHID, Julie, 2019. Assessing Print Acquisitions at UMN Libraries. *Against the Grain*. [en ligne]. 2019. Vol. 31, no. 4. DOI 10.7771/2380-176X.8410.

REITZ, Joan M., 2013. Acquisitions. *ODLIS: Online Dictionary for Library and Information Science. ABC-CLIO*. [en ligne]. [Consulté le 18 juin 2022]. Disponible à l'adresse: http://products.abc-clio.com/ODLIS/odlis_a

ROLL, Ann, 2016. Both Just-In-Time and Just-in-Case: The Demand-Driven-Preferred Approval Plan. *Library Resources & Technical Services*. 7 janvier 2016. Vol. 60, no. 1, pp. 4-11. DOI 10.5860/lrts.60n1.4.

SAN JOSE MONTANO, Blanca, 2014. The new paradigm of collection management in university libraries: from crisis to revolution. *Collection Building*. 1 juillet 2014. Vol. 33, no. 3, pp. 90-97. DOI 10.1108/CB-02-2014-0012.

SAUGE, Frédéric, 2014. *Mise en place d'un système de veille pour l'acquisition rétrospective d'imprimés anciens à la Bibliothèque de Genève*. [en ligne]. Genève : Haute École de Gestion de Genève. Travail de bachelor. [Consulté le 25 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://sonar.ch/global/documents/314377>

SHARIFA, Byeganje, 2018. A current awareness service system for Royal Institute of Business and Education Library. *Unpublished Undergraduate Dissertatio. Makerere University*. [en ligne]. 26 juillet 2018. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <http://dissertations.mak.ac.ug/handle/20.500.12281/5217> Accepted: 2018-12-03T06:36:33Z

SIERRA, Tito, 2012. Staffing for the Future: ARL University Library Hiring in 2011. *Association of Research Libraries*. [en ligne]. 2012. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.arl.org/resources/fall-forum-2012-staffing-for-the-future-arl-university-library-hiring-in-2011/>

STROTHMANN, Molly et RUPP-SERRANO, Karen, 2020. A Comparative Analysis of Evidence-based Selection, Professional Selection, and Selection by Approval Plan. *Library*

Resources & Technical Services. 9 janvier 2020. Vol. 64, no. 1, pp. 15.
DOI 10.5860/Irts.64n1.15.

SWINDLER, Luke, 2016. New Consortial Model for E-Books Acquisitions. *College & Research Libraries*. 1 mai 2016. Vol. 77, no. 3, pp. 269-285. DOI 10.5860/crl.77.3.269.

Termes généraux, [sans date]. *Vocabulaire de l'information et de la documentation*. ADBS. [en ligne]. ADBS. L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.adbs.fr/termes-generaux#veille>

VAISSAIRE-AGARD, Clotilde, 2019. *Concevoir des produits documentaires et livrables de veille avec le design thinking*. Bois-Guillaume: Editions Klog. En pratique. ISBN 979-10-92272-28-4.

Veille, 2005. *Grand dictionnaire terminologique*. [en ligne]. Office québécois de la langue française. [Consulté le 31 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>

Veille, 2016. *TERMIUM Plus®. La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada*. [en ligne]. Gouvernement du Canada. [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=veille&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrecs

Veille informationnelle, 2009. *TERMIUM Plus®. La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Bureau de la traduction*. [en ligne]. Gouvernement du Canada. Services publics et Approvisionnement Canada. [Consulté le 1 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=VEILLE+INFORMATIONNELLE&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrecs Last Modified: 2015-09-23

Veille informationnelle, 2012. *Le Grand dictionnaire terminologique*. [en ligne]. Office québécois de la langue française. [Consulté le 25 juin 2022]. Disponible à l'adresse: https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26501630

WANG, Zheng (John), 2017. *Supply Chain Management for Collection Services of Academic Libraries*. Chandos Publishing. ISBN 978-0-08-102031-9.

WAY, Doug, 2017. Transforming Monograph Collections with a Model of Collections as a Service | portal: Libraries and the Academy. *Libraries and the Academy*. 2017. Vol. 17, no. 2, pp. 283-294. [Consulté le 25 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://eric.ed.gov/?id=EJ1139618>

WILKINSON, Mark D. et al., 2016. The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Scientific Data*. décembre 2016. Vol. 3, no. 1, pp. 160018. DOI 10.1038/sdata.2016.18.

WORÉ, Diop, 2021. *La mise en place d'un dispositif de veille au sein d'une association : le cas du Centre régional information jeunesse*. [en ligne]. Lille : Université de Lille. Travail de master. [Consulté le 1 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03346526>

YUAN, Weijing, VAN BALLEGOOIE, Marlene et ROBERTSON, Jennifer L., 2018. Ebooks Versus Print Books: Format Preferences in an Academic Library. *Collection Management*. 2 janvier 2018. Vol. 43, no. 1, pp. 28-48. DOI 10.1080/01462679.2017.1365264.

Annexe 1 : Questionnaire envoyé aux bibliothécaires

1) Contexte

- Le processus de veille d'acquisitions (veille éditoriale/développement des collections) est-il centralisé ou se fait-il au niveau des bibliothèques annexes/composantes ?
- Est-ce que vous disposez de bibliothécaires spécialisés (par matière) dans différents domaines ?
- Quel est votre SIGB ?

2) Outils de veille

- Sourcing
 - Quelles sont vos sources de veille (éditeurs/bases de données etc.) ?
(Notamment pour les monographies imprimées)
- Collecte
 - Quelles sont vos méthodes de suivi de nouvelles publications ?
 - Est-ce que vous disposez d'un outil/logiciel spécifique ?
- Stockage
 - Est-ce que vous sauvegardez les résultats de veille (références sélectionnées) ?
 - Quel est votre outil de stockage ?
- Diffusion
 - Est-ce que les bulletins de veille sont transmis aux enseignants/chercheurs (p.ex. à titre consultatif ou pour une validation par les professeurs) ?
- Autonomie et responsabilité
 - Est-ce que les bibliothécaires sont autonomes dans le processus de sélection ?
 - Est-ce que les enseignants/chercheurs sont impliqués dans les sélections ?
 - Quel est leur responsabilité dans le processus du développement des collections ?
- Communication
 - Quels sont vos moyens de communication entre la bibliothèque et les universitaires ?